

BIOGRAPHIES

- B.394 BOUCHER, Pierre de Boucherville
B.395 BOUCHER, René Amable de Boucherville

B.399 BOUCHETTE, Joseph

B.403 BOULLE, Hélène

B.405 BOURASSA, Napoléon



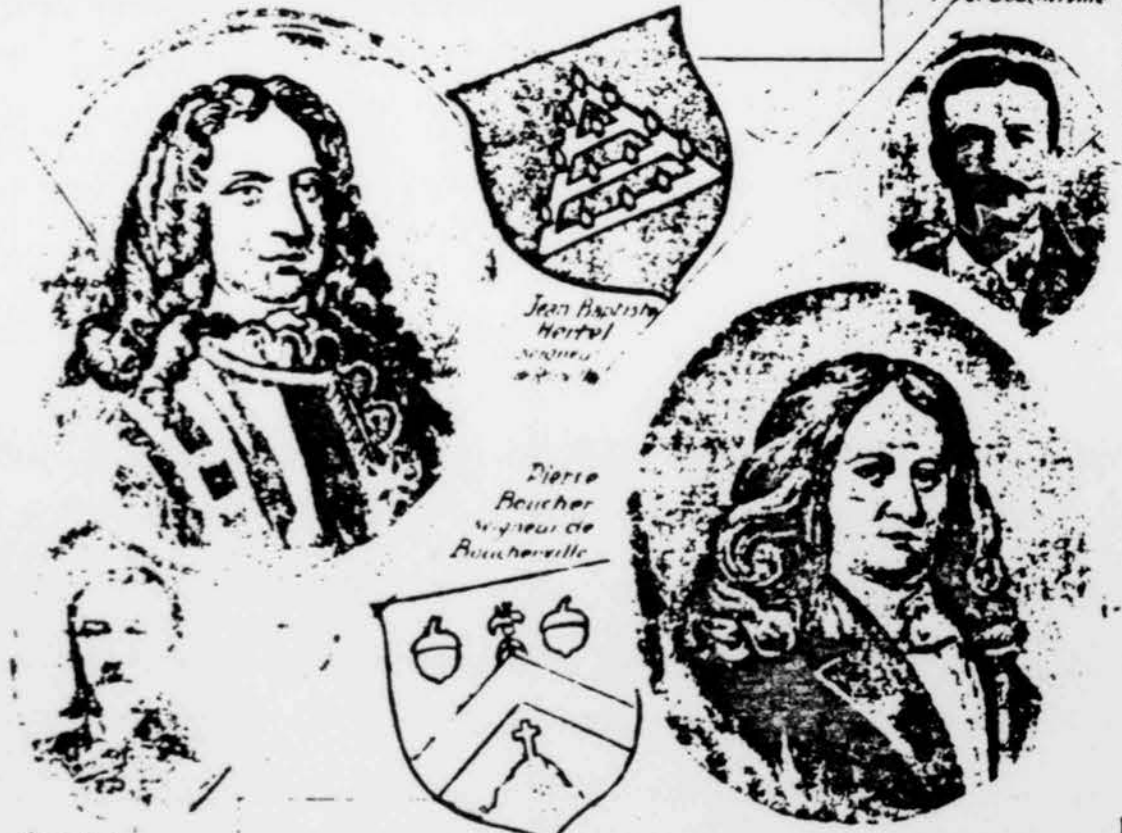
archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT
LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

FAMILLE HERTEL — Le nom d'Hertel est un des plus beaux noms dans l'histoire de la Nouvelle-France. Jacques Hertel, sieur de Cournoyer, est le premier de la lignée qui naquit au Canada, en 1667. Il était l'aîné-petit-fils de Nicolas Hertel et de Marie Marguerite. Il était riche et appartenait à la noblesse. Le plus illustre de la famille fut Hertel de Rouville, appartenant à la branche cadette. Un des représentants actuels de ce nom est M. Hertel de Rouville.
SON BLASON — De sinople à la herse d'or.

M. Joseph de Boucherville



Jean Baptiste Hertel
 sieur de Cournoyer

Pierre Boucher
 sieur de Boucherville

FAMILLE DE BOUCHERVILLE — Cette famille a le rare mérite d'avoir fait seule sa propre gloire. Dans ses plusieurs branches, elle a donné au pays une quantité d'hommes illustres. À l'église, plusieurs prêtres éminents, au cloître, des religieux d'une grande science. Le chef de cette famille, Pierre Boucher de Boucherville, arriva au pays en 1635. L'un des représentants actuels de la famille est M. Joseph B. de Boucherville, avocat de Montréal.
SON BLASON — D'azur au chevron d'argent, surmonté d'un rocher de même, accompagné en chef de deux glands d'or et au point d'un rocher croisé d'or.

10-12-1906

LA PRESSE
 10-12-1906

Visages de la Nouvelle-France *Le Devoir*

21 juillet 1945

Pierre Boucher

Causerie donnée à Radio-Canada (CBF), par M. Guy Frégault, de l'Académie canadienne-française

(par Guy Frégault)

Parmi les grandes figures de notre XVII^e siècle canadien, celle de Pierre Boucher, homme sensé mais idéaliste, audacieux mais prudent, se détache avec un relief tout particulier. Mieux que beaucoup d'autres, elle reflète les tendances les plus caractéristiques d'une époque où il fallait avoir l'âme haute et l'esprit lucide, où il importait de posséder le goût du risque et le sens fécond de la patience, pour produire une oeuvre à la fois belle, utile et durable. Pour peu que l'on prenne contact avec cette personnalité, on en retire une impression de plénitude: ce n'est pas celle du héros qui passe en tempête, après avoir laissé un sillage éblouissant d'actions d'éclat; ce n'est pas davantage celle du bourgeois rangé qui disparaît sans bruit en ne léguant qu'un patrimoine bien arrondi. Tout à tour soldat, magistrat, administrateur, écrivain, gouverneur et seigneur féodal, Boucher a exercé dans plusieurs domaines son infatigable activité. Mais celle-ci s'orientait presque toujours vers un seul but, le progrès de la colonisation canadienne.

Fils de Gaspard Boucher et de Nicole Lemère, Pierre Boucher naquit à Mortagne, petite forteresse érigée sur une colline, autrefois capitale de la province du Perche, le 1^{er} août 1622. Il y fut baptisé le même jour, en l'église de Notre-Dame. Il était le troisième enfant de la famille; le premier, Charles, était mort l'année même de sa naissance, en 1620; une soeur, Antoinette, l'avait remplacé à l'été de 1621. Dans les dix ans qui suivirent, deux fils et deux filles vinrent enrichir le foyer. En 1634, la famille passait l'océan pour aller, à l'invitation de Robert Giffard, s'établir en Nouvelle-France.

Pierre était âgé de douze ans. Il y avait beaucoup de travail à abattre sur la ferme paternelle, dans la seigneurie de Beauport. Pendant cinq ans, l'enfant joignit ses efforts à ceux de sa famille. Il atteignit ainsi sa dix-septième année, âge des grandes aventures; alors que d'autres parlaient pour leurs premières courses dans les bois, il s'engagea au service des Pères Jésuites. Jusqu'en 1643, il suivit les missionnaires au pays des Hurons, acquérant des expériences précieuses et se formant à la vie rude du milieu nouveau qui l'accueillait. C'est à cette époque qu'il eut l'occasion d'apprendre les dialectes hurons-iroquois, qui devaient lui être, plus tard, d'une si grande utilité. Au bout de quatre ans, son engagement terminé, il revint à Québec, où il prit du service dans la garnison de la petite capitale coloniale. Bon soldat, il fut bientôt promu caporal, puis sergent; il remplissait parfois la fonction d'interprète auprès des officiers supérieurs. C'est à ce titre, semble-t-il, qu'il accompagna le gouverneur de Montmagny dans l'expédition que celui-ci conduisit au fort Richelieu.

En 1645, la Compagnie des Cent Associés, qui venait d'affirmer le monopole de la traite à la compa-

gnie locale des Habitants, le nommait interprète aux Trois-Rivières. Bien qu'elle fût le plus important comptoir de la colonie, la ville que le sieur de La Violette avait fondée onze ans plus tôt n'avait encore qu'une population fixe bien inférieure à cent âmes. Sérieux et intègre, le jeune interprète fut chargé, dès l'année suivante, du soin des entrepôts de la Compagnie, avant de devenir, en 1647, premier commis de la traite.

Cette année-là un deuil très pénible vint le frapper. En 1648, il avait épousé une charmante Huronne, Marie Chrétienne, ancienne élève des Ursulines, et qui n'était point illettrée, ainsi que l'indique sa signature au bas de son contrat de mariage; la jeune femme mourut en donnant naissance à son premier enfant.

A partir de 1649, Pierre Boucher exerce à plusieurs reprises le commandement intérimaire aux Trois-Rivières en l'absence des gouverneurs. A l'âge de trente ans, après avoir contracté un second mariage, avec une Française cette fois, Jeanne Crévier de La Meslay, il reçoit de M. de Lauzon une commission de lieutenant-général, civil et criminel, pour la juridiction des Trois-Rivières.

Depuis deux ans déjà, il est capitaine de milice et il a donné une belle preuve de sa valeur en soutenant, à la tête de quarante-six hommes, un siège en règle mené par une bande de trois à quatre cents Iroquois. Ce siège a fait beaucoup de bruit à l'époque, surtout à cause de la façon glorieuse dont il s'est terminé pour les armes franco-canadiennes: non seulement les défenseurs ont-ils repoussé avec succès les assauts de l'ennemi, mais encore ils ont forcé celui-ci à demander la paix auprès du gouverneur général, à lui remettre des otages ainsi que des présents et à libérer tous leurs prisonniers français et sauvages.

Pierre Boucher est maintenant un notable, on reconnaît son mérite et l'on sait que ce jeune chef volontaire et intelligent peut encore faire davantage pour la Nouvelle-France, qui est maintenant sa patrie, puisqu'il s'est entièrement canadienisé. Dans sa ville, un seul poste lui convient, c'est le premier. Aussi voit-on qu'en janvier 1653, il se qualifie de gouverneur; il prend le même titre le 16 juillet suivant, et il est évident, quoique l'on n'ait pas retrouvé sa commission, qu'il a officiellement exercé cette charge depuis la fin d'août 1653 jusqu'en juillet 1658, alors qu'il fut remplacé par Jacques Le Neuf de la Poterie.

Pendant que lui venaient les honneurs et qu'il se couvrait de la plus brillante de toutes les gloires, la gloire militaire, il se disposait à coloniser un coin de terre canadienne en se faisant concéder une seigneurie. Le 23 mai 1653, Jean de Lauzon, gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France, lui confiait, au nom de la Compagnie des Cent Associés, un domaine d'une demi-lieue de front sur trois lieues de profondeur en bordure du Saint-Laurent, avec droits de haute, moyenne et basse justice. C'était le fief de Grosbois; et à partir de ce jour,

le commandant des Trois-Rivières allait ajouter ce nom territorial à son nom patronymique, pour devenir Pierre Boucher, sieur de Grosbois. D'autres acquisitions suivirent dans les alentours. En 1664, l'intendant Talon concédait à Boucher un second fief, celui de Boucherville, concession confirmée et augmentée le 3 novembre 1672, pour laquelle le seigneur rendait foi et hommage le 29 juin 1676. En 1698, le gouverneur de Frontenac et l'intendant de Champigny y ajoutaient les îlots en face de Boucherville.

Entre 1658, date à laquelle Pierre Boucher quitta une première fois le poste de gouverneur des Trois-Rivières, et 1662, année où il reprit le gouvernement de sa ville, il se passa un événement d'une exceptionnelle importance. Le 22 novembre 1661, le gouverneur d'Avagour chargea le sieur de Grosbois de se rendre auprès de Louis XIV pour le supplier, disait-il, de "prendre sous sa protection une colonie qui se trou-

vait abandonnée et réduite aux abois". Le Canada traversait alors une époque de souffrances atroces. On était sans cesse exposé aux coups de mains des Iroquois; grignotés par cette terrible guerre d'usure, les établissements de la Nouvelle-France menaçaient de s'effondrer. Le salut de la patrie ne tenait plus qu'à un fil. La Compagnie des Cent Associés, que l'invasion de 1628-1629 avait pratiquement ruinée, était trop occupée à tenter de rétablir ses affaires pour envoyer des secours à la colonie. Une fois Richelieu disparu, Mazarin, obsédé par la politique intérieure et hypnotisé par la diplomatie continentale, avait laissé le Canada à ses propres ressources. Les Canadiens sentaient que, sans un vigoureux appui de la métropole, ils seraient contraints d'abandonner l'oeuvre pour laquelle tant de leurs s'étaient sacrifiés. Dans les vingt ans qui suivirent la mort du grand cardinal, ils n'expédièrent pas moins de dix émissaires en France afin d'exposer à la métropole trop distraite la détresse et les besoins de la lointaine colonie. Dans l'épître au roi qui précède la *Relation des Jésuites* de 1660-61, le P. LeJeune écrivait ces lignes pathétiques: "Voici votre Nouvelle-France aux pieds de Votre Majesté. Une troupe de barbares... l'a réduite aux abois. Ecoutez, Sire, sa voix languissante et ses dernières paroles: Sauvez-moi, s'écrie-t-elle, je vais perdre la religion catholique; on va me ravir les fleurs de lys; je ne serai plus française".

C'est en cette même année 1661, alors que Louis XIV commençait son règne personnel, que les Canadiens déléguèrent Pierre Boucher auprès du roi, afin de faire entendre une fois de plus au souverain la voix de la Nouvelle-France. L'ancien gouverneur des Trois-Rivières obtint des audiences; il réussit à décrire si exactement l'état désespéré de la colonie que le roi, d'abord curieux, puis étonné, puis ému, ordonna l'envoi immédiat de cent soldats et s'engagea à en expédier trois cents autres. Dans la dernière entrevue qu'il accorda au délégué canadien, il lui demanda même d'écrire un livre sur la grande colonie française d'outre-mer. Boucher promit. En attendant, il battit la campagne et fit tant et si bien qu'il parvint à recruter deux cents colons, qu'il amena au pays au printemps de 1662, avec le renfort de troupes. La colonie pouvait maintenant parer aux dangers immédiats; elle était sauvée.

Il y avait à peine quelques mois que l'émissaire de la Nouvelle-France était de retour, lorsque, le 1er novembre 1662, il redevenait gouverneur des Trois-Rivières, nomination confirmée par une commission de Mézy en date du 28 octobre 1663. En plus des devoirs inhérents à sa charge, Pierre Boucher n'oubliait pas qu'il avait une autre obligation: celle de faire connaître l'état précis et les ressources naturelles de sa patrie d'adoption. Il se mit en devoir de rédiger un important mémoire qui devint l'*Histoire véritable et naturelle des Moeurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada*, petit livre qui parut en 1664, à Paris, chez Florentin Lambert, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves, à l'Image Saint-Paul. C'est un rapport bien documenté, rédigé avec un admirable souci d'exactitude et bien fait pour réfuter les racontars des mauvaises langues qui, bien avant le fameux baron de La Hontan, s'étaient mises à la tâche, facile en France, de discréditer notre pays. Les premières lignes de l'avant-propos indiquent bien l'esprit de cet ouvrage: "Mon cher lecteur, écrit Pierre Boucher, vous saurez que deux raisons m'ont porté à faire ce petit traité. La première est que j'y ai été engagé par quantité d'honnêtes gens, que j'ai eu l'honneur d'entretenir pendant que j'ai été en France, et qui ont pris un grand plaisir d'entendre parler de ce pays-ci, et de se voir désabusés de quantité de mauvaises opinions qu'ils en avaient conçues... La seconde raison, c'est qu'ayant vu l'affection que Sa Majesté témoignait pour sa Nouvelle-France, et la résolution qu'il a prise de détruire les Iroquois, nos ennemis, et de peupler ce pays, j'ai pensé que j'obligerais beaucoup de monde, de ceux qui auraient quelques desseins d'y venir..." C'était un travail de propagandiste et d'agent de colonisation.

Comme le disait justement Ferland, "sans être écrivain, M. Boucher était un homme sensé et pratique, tel qu'il en faut dans les pays nouveaux. Son ouvrage était propre à encourager les propriétaires peu aisés et les petits métayers à venir s'établir au Canada, où les terres à défricher étaient en grande abondance".

En 1664, le gouverneur des Trois-Rivières dépassait à peine la quarantaine. Il était à la tête d'une famille de six enfants, auxquels neuf autres devaient s'ajouter au cours des douze années suivantes. Jusqu'ici, il avait été engagé, interprète, officier, traitant et magistrat. Son voyage en France lui avait révélé sa véritable vocation, qui était moins d'administrer une ville que d'ouvrir des terres nouvelles à la civilisation. Il avait d'ailleurs terminé sa tâche aux Trois-Rivières. Le petit bourg qui n'abritait que vingt-huit familles en 1649, comptait environ 600 âmes en 1667, y compris la population des campagnes environnantes. L'établissement était assuré de vivre et de se développer. Son gouverneur pouvait aller répandre ailleurs son énergie communicative. C'est ce que Pierre Boucher comprit, lorsqu'il demanda d'être

relevé de sa charge pour aller travailler au développement d'une grande seigneurie. A partir de septembre 1667, il n'est plus mentionné aux Trois-Rivières.

C'est vers cette époque qu'il écrivait un document curieux intitulé: "Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des Iles-Percées, que j'ai nommée Boucherville". C'est en quelque sorte le testament spirituel de Pierre Boucher. On y reconnaît les plus profonds motifs de son action, la foi qui l'animait et les buts très nobles qui le guidaient. On y remarque en même temps que cet homme de coeur était un homme de tête et que jamais, même lorsque sa pensée montait très haut, il ne perdait contact avec la plus immédiate réalité. La première raison, écrivait le seigneur de Boucherville, "c'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière; 2ème raison. C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de bagatelle". Comme troisième motif, il donnait la nécessité de faire subsister et d'établir ses enfants. En quatrième lieu, il faisait intervenir son devoir social: il voulait mettre ce fief en valeur parce que, précisait-il, "ce serait dommage qu'il demeurât inutile, vu que cela est de nature à mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire que si quelqu'un commence".

Durant les cinquante ans qui lui restaient à vivre, il n'eut de cesse qu'il n'eût rempli en tous points le vaste programme qu'il se proposait en 1667. Il mourut à Boucherville le 19 avril 1717, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quinze ans. Avec lui disparaissait l'une des figures les plus attachantes de la Nouvelle-France. La vie raisonnable de Pierre Boucher, qui fut en plusieurs circonstances une vie héroïque, est peut-être l'une de celles qui symbolisent le mieux cette volonté de durer qui marque les plus grandes pages de notre histoire.

Guy FREGAULT,
de l'Académie canadienne
française.

Ce texte fait partie d'une série
donnée par l'auteur à Radio-Canada
et qui passait à CBF, tous
les samedis, à sept heures trois-
quarts du soir.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

DANS LE CORTEGE DE DEMAIN

Vie entière à la gloire de son roi

La Presse - 23 juin 1951

Pierre Boucher consacra son existence à la grandeur de la colonie naissante.

Arrivé au Canada à l'âge de douze ans, Pierre Boucher devint à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Une longue existence et une vie de mérites par le personnel qui l'accompagna les distinguèrent des autres au pays des Harcots devenus fief et vie seigneur de Beauport, anoblí par le roi qui voulait ainsi reconnaître les importants services d'un vigilant administrateur. Un char allégorique conduisant le grand homme au cours de l'exécution de la messe d'anniversaire de son extraction qui en arriva par son travail son travail sans point d'arrêt.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entend honorer Pierre Boucher par les "Ambassadeurs" du Canada français. Et elle a choisi en effet le 22 novembre 1651. Pierre Boucher devint gouverneur de Trois-Rivières est chargé d'une mission spéciale auprès de Louis XIV. L'ordre est expressé: "supplier Sa Majesté de prendre sous sa protection une colonie qui se trouvait absolument abandonnée et réduite aux abois".

Le Grand Roi qui inventait lui-même son régime personnel écoulé avec la plus vive attention, avec courtoisie tout autant, ce terme gouverneur d'une colonie si lointaine.

Non seulement Pierre Boucher fit valoir son point de vue auprès du roi et obtint de Sa Majesté les secours voulus 1100 hommes pour l'année en cours et 300 autres l'année suivante; mais le rapport de Pierre Boucher captiva tellement le roi que celui-ci prit le gouverneur d'écrire un livre sur les ressources naturelles du jeune pays. Cette "Histoire naturelle" fut écrite et imprimée à Paris en 1654 et de Colbert qui se révéla un

grand protecteur de la colonie naissante du Bas-Canada.

Diplomate au service de la patrie.

Sans employer d'armes, Pierre Boucher fit valoir son point de vue auprès du roi et obtint de Sa Majesté les secours voulus 1100 hommes pour l'année en cours et 300 autres l'année suivante; mais le rapport de Pierre Boucher captiva tellement le roi que celui-ci prit le gouverneur d'écrire un livre sur les ressources naturelles du jeune pays. Cette "Histoire naturelle" fut écrite et imprimée à Paris en 1654 et de Colbert qui se révéla un

grand protecteur de la colonie naissante du Bas-Canada. Il travailla dans la capitale du Bas-Canada, au château de Frontenac, pendant six ans, de 1651 à 1657. Le roi de France, Louis XIV, le nomma gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651.

Martin et Innovation

C'est par sa sagesse que Pierre Boucher devint gouverneur des Trois-Rivières. Durant son mandat il s'occupa avec vigilance à rendre plus prospère la colonie. L'année suivante et Pierre Boucher revint à la capitale de 1650 la permission de se retirer sur ses terres. Le gouverneur du pays accorda à cette demande avec une lettre de son précédent le secours de cet administrateur et imprimer à Paris en 1654. Des lettres de noblesse devaient en 1651, témoignage de l'esti-

me de son grand service et de son dévouement. Au retour de son mandat, il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651.

Pierre Boucher mourut le 22 novembre 1651, mais son nom ne fut oublié. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651. Il fut nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1651.

une petite redoute. De 1670 jusqu'à sa mort en 1717, c'est la que Pierre Boucher construisit sa maison. D'un premier mariage avec Marie-Madeleine Chénier, Pierre Boucher eut six enfants. Sa femme mourut le 22 novembre 1651. Pierre Boucher et sa femme furent enterrés dans la même tombe.

Ces notes, en grande partie, tirées du célèbre ouvrage de R. P. Le Jeune, sont fort intéressantes. Le travail d'un paysan pauvre n'est connu pas en quelques années plus. Quel qu'il en soit Pierre Boucher est le type parfait de l'homme dont les talents, la sagesse, la fermeté et la foi sont toujours au service de son pays. Comme exemple à suivre et comme inspiration pour les générations de l'an 1951, ce grand travailleur mérite plus d'attention.



Pierre Boucher d'après un dessin de l'époque.

L'OISEAU BLEU

Les précurseurs de la "Sauvegarde"



Pierre BOUCHER de BOUCHERVILLE

Ce nom évoque l'une des figures les plus attachantes de la Nouvelle-France.

Interprète, soldat, gouverneur, seigneur, fondateur de paroisses, cet homme de grand mérite excella dans toutes les fonctions qu'il fut appelé à exercer.

Il était originaire du Perche. Agé de 13 ans, il passa au Canada en juin 1635 en compagnie de son père M. Gaspard Boucher.

Envoyé chez les Hurons pour y apprendre leur langue, il séjourna quatre ans chez les guerriers de cette nation. De retour à Québec, il fut incorporé dans la garnison de cette ville. Il ne tarda pas à y être promu caporal, puis sergent. Il se fit toujours remarquer par sa bravoure et sa prudence.

Le 28 octobre 1663, M. de Mézy le nomma gouverneur des Trois-Rivières, poste le plus exposé aux coups des Iroquois alors tout-puissants.

M. d'Avaugour, devenu gouverneur de la Nouvelle-France, vit l'urgence de demander du renfort et députa vers Louis XIV celui qu'il croyait être le plus digne et le plus influent. Accueilli avec bienveillance par le grand roi, Pierre Boucher reçut l'assurance que la colonie serait secourue en hommes et en argent. Pour appuyer sa requête, le gouverneur des Trois-Rivières publia à Paris, en 1664, son *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*.

* En 1665, à la tête d'une faible garnison de 46 hommes, il repoussa à coups de canon 500 Agniers qui avaient résolu d'anéantir ce poste de traite.

L'Intendant Jean Talon lui concéda de vastes étendues de terre. En 1668, Pierre Boucher se démit de sa fonction de gouverneur pour s'établir sur son fief de Boucherville.

Il fut anobli par Louis XIV en 1707.

C'est dans sa seigneurie de Boucherville qu'il passa le reste de ses jours entouré d'égards par ses censitaires et respecté par sa nombreuse postérité. Chargé d'ans et de mérites, il s'éteignit dans la paix du Seigneur le 20 avril 1717, âgé de 97 ans.

Quelles leçons se dégagent d'une vie aussi remplie! Les Canadiens français ne devront leurs succès dans tous les domaines qu'au travail et à la constance dans le travail. Ils se doivent de fortifier leurs institutions économiques, "LA SAUVEGARDE" entre autres, la seule compagnie d'assurance-vie canadienne-française, solide comme le cap Eternité. Ses polices d'assurance sont pour ceux qui les possèdent une sûreté contre les trahisons de l'avenir.

Pour tous renseignements s'adresser à:

"LA SAUVEGARDE"

ASSURANCE-VIE

152, rue Notre-Dame Est

MONTREAL

L'homme qui savait tout faire: Pierre Boucher de Boucherville

par Alain Grandbois,
de l'Académie
canadienne-française

En 1634, c'est-à-dire 26 ans après que Samuel de Champlain eut fondé Québec, la famille de Gaspard Boucher, qui était originaire de Mortagne, en Haute-Perche, venait s'établir en Nouvelle-France. La famille de Gaspard Boucher se composait de sa femme et de leurs six enfants. Elle s'installa à Beauport, un minuscule fortin situé à quelques milles du fort de Québec. L'un des fils, Pierre, avait 12 ans lors de son arrivée au Canada. Un an plus tard, accompagnant des religieux missionnaires, il s'enfonçait au cœur de la forêt canadienne.

Pierre Boucher, qui mourut en 1717 à l'âge très vénérable de 95 ans, avait été anobli par le roi de France et était devenu sieur de Grosbois et seigneur de Boucherville après avoir exercé à peu près tous les métiers et rempli toutes les fonctions qu'une colonie naissante, située au bout du monde, pouvait offrir à un homme actif, doué d'ambition, d'intelligence, de caractère, et d'une exceptionnelle vitalité.

Car Pierre Boucher de Bou-

cherville fut tour à tour collaborateur de missionnaires, linguiste, soldat, découvreur, interprète, juge royal, seigneur, écrivain et diplomate. Il laissait à sa mort 15 enfants, dont les noms et ceux de leurs descendants composent un très brillant palmarès de l'histoire canadienne.

Chez les Hurons

Le jeune Pierre Boucher passa quatre ans avec les missionnaires au pays des Hurons, où il apprit les langues indigènes. A son retour à Québec, il épousa une jeune Indienne élevée chez les Ursulines, qui mourut en donnant le jour à un enfant non viable. Il se fit soldat. Sa connaissance des idiomes du pays attira l'attention de M. de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France, qui en fit son interprète. Il gagnait, au bout de deux ans, ses galons de capitaine.

Les Iroquois

En cette qualité, il put guerroyer contre les Iroquois, qu'il avait appris à bien connaître lorsqu'il habitait les territoires hurons. Mais laissons-le parler lui-même : "Les Iroquois nous tiennent resserrés de si près qu'ils nous empêchent de jouir des commodités du pays : on ne peut aller à la chasse ni à la pêche qu'on craint d'être pris par ces coquins-là, et même les laboureurs ne peuvent plus labourer les champs, et encore moins bien faire les foins, qu'en continuels risques, car ils dressent des embuscades de tous côtés et il ne faut qu'un petit buisson pour mettre six ou sept de ces barbares à l'affût, qui se jettent sur vous à l'improviste, soit que vous soyez à votre travail, soit que vous y alliez... Une femme est toujours dans l'inquiétude que son mari, qui est parti pour son travail, ne soit tué ou pris et que jamais elle ne le revvoie..."

Nommé gouverneur

Son audace dans cette guerre, qui était plutôt une suite de guérillas, et ses mérites, le firent nommer gouverneur des Trois-Rivières. Ce petit poste isolé, situé entre Québec et Montréal, était continuellement harcelé par l'ennemi et formait, comme on dit en langage moderne, le point névralgique et aussi le point le plus vulnérable de la colonie. Il le défendit si bien, avec tant de courage et d'habileté, que le roi lui octroya ses lettres de noblesse.

Chez le roi

Cependant, les colons canadiens se voyaient chaque jour plus réduits, plus abandonnés. La France, engagée dans ses guerres continentales, négligeait ses colonies d'outre-mer. C'est alors que M. d'Avaugour chargea Boucherville d'aller intercéder auprès du roi, Louis XIV, qui commençait à peine de régner, le reçut avec une bienveillance surprenante. Boucherville suppliait Sa Majesté "de prendre sous sa protection une colonie qui se trouvait absolument abandonnée et réduite aux abois". Il lui demandait de nouveaux colons, des hommes de métier, des soldats. Le roi put lui fournir 300 hommes. Il en eût fallu 3,000.

Pierre de Boucherville revint au Canada et composa un livre

intitulé : *Histoire naturelle de la Nouvelle-France*. Ce livre n'est pas une oeuvre d'art, l'auteur avoue lui-même dans sa préface que "les nuances du style lui échappent". Mais en revanche il se montre excellent observateur et son style, quoi qu'il en dise, possède une saveur par la sincérité et la fraîcheur de l'expression que beaucoup d'écrivains de métier pourraient lui envier.

Extraits

"... La Nouvelle-France est un très grand pays, qui est coupé en deux par un grand fleuve nommé le fleuve Saint-Laurent : son embouchure commence à Gaspé et a cinquante lieues de large; pour sa longueur, nous n'en savons autre chose sinon qu'il prend son origine du lac des Hurons, autrement appelé la Mer Douce, que l'on tient avoir environ 300 lieues de contour, de sorte qu'il se trouve que, depuis Gaspé jusques audit lac, il y a près de 500 lieues, par le circuit qu'il fait.

Dans cedit lac, ou Mer Douce, se décharge un autre lac appelé lac Supérieur, lequel ne lui cède guère, selon le rapport qui nous en a été fait par les Sauvages de ces pays-là, et même par des Français qui en sont venus depuis peu.

Tout ce grand pays nous demeure inconnu à cause de la guerre des Iroquois, qui nous empêchent d'en faire la découverte, comme il serait souhaitable.

Il est vrai que ce pays de la Nouvelle-France a quelque chose d'affreux à son abord car à voir l'isle de Terre-Neuve, où est Plaisance, les isles Saint-Pierre, le cap de Baye, l'isle Saint-Paul, et les autres terres de l'entrée du golfe, tout cela donne plus d'effroy et d'envie de s'en aller que de désir d'y vouloir habiter; c'est pourquoi je ne m'étonne pas si ce pays a demeuré si longtemps sans être habité. Je trouve, après tout considéré, qu'il ne lui manque que des habitants. C'est la raison qui m'a obligé à faire ce petit traité, pour informer avec vérité tous ceux qui auraient de l'inclination pour le pays de la Nouvelle-France, et qui auraient quelque volonté d'y venir habiter, et pour oster la mauvaise opinion que le vulgaire en a, et que mal à propos on menace d'envoyer les garnements en Canada comme par punition; nous assurons que, tout au contraire, il y a peu de personnes de ceux qui y sont venus qui aient aucun dessein de retourner en France, si des affaires de grande importance ne les y appellent; et je vous dirai sans déguisement que, pendant mon séjour à Paris et ailleurs, l'année précédente, j'ai fait rencontre de plusieurs personnes assez à leur aise, qui avaient été par cy-devant habitants de notre Canada, et qui s'en étaient retirés à cause de la guerre, lesquels m'ont assuré qu'ils étaient dans une grande impatience d'y revenir : tant il est vrai que la Nouvelle-France a quelque chose d'attrayant pour ceux qui en sauraient goûter les douceurs..."



PIERRE BOUCHER DE BOUCHERVILLE
Aide-missionnaire, linguiste, soldat, découvreur, interprète, juge royal, seigneur, écrivain, diplomate et père de 15 enfants.

**HOMMAGE A
PIERRE BOUCHER**

La Société historique de Boucherville a présenté au maire de Montréal et au président du comité exécutif une ré-édition de l'oeuvre de Pierre Boucher, ex-gouverneur de Trois-Rivières et seigneur fondateur de Boucherville mort à l'âge de 95 ans, en 1717. Cet ouvrage est intitulé "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada" et date de 1664. Il sera en vente pour \$9.50.

La présentation a été faite par le président de la Société, M. Charles Desmarceaux, en présence de M. Roland Houde, de l'architecte M. Roland Dumais et d'un descendant de Pierre Boucher, - M. Montarville Boucher de la Bruère.

'Une édition de luxe pour le maire'

(Par M.A.) — Au cours d'une courte cérémonie qui s'est déroulée au bureau du maire Jean Drapeau, à l'hôtel de ville de Montréal, hier après-midi, la Société historique de Boucherville a présenté au premier magistrat de la métropole une réédition de luxe de l'oeuvre de Pierre Boucher.

La remise de l'édition de luxe s'est déroulée en présence de plusieurs membres de la Société historique de Boucherville, dont le président Charles Desmarceaux l'architecte Roland Dumais, M. Roland Houde, et d'un descendant du colon canadien, M. Montarville Boucher de la Bruère.

Le volume, qui se vendra \$9.50 l'exemplaire, contient une réédition de l'édition originale de Pierre Boucher, qui date de l'année 1664, et qui portait le titre suivant: "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada".

Le volume contient également

des études critiques et des documentaires sur l'édition originale et sur Pierre Boucher lui-même, mort en 1717 à l'âge de 95 ans, et inhumé à Boucherville.

La Société historique de Boucherville a tenu à honorer le maire Drapeau et le président

Lucien Saulnier, du comité exécutif, pour l'intérêt qu'ils ont porté à l'organisme.

Me Drapeau a remercié ses invités en soulignant la part active au renouveau historique mis de l'avant par la Société historique de Boucherville.



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BOUCHERVILLE vient de rééditer un volume de Pierre Boucher, ex-gouverneur de Trois-Rivières et seigneur-fondateur de Boucherville. Ce volume s'intitule: "Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada". Le lancement officiel de ce volume s'est fait lundi à Boucherville. Le volume a été présenté hier au maire de Montréal et au président du comité exécutif. De gauche à droite, on reconnaît ici MM. Charles Desmarceau, président de la Société historique de Boucherville, Jean Drapeau, Lucien Saulnier et Montarville Boucher de la Bruère, un descendant de Pierre Boucher.

EN MARGE D'UN CENTENAIRE

Ami des bons principes,
défenseur de son pays

Tels sont les deux titres de gloire de René-Amable Boucher de Boucherville, qui fut un temps administrateur de la ville de Montréal.

GRAND VOYER

(Écrit spécialement pour la "Presse" par M. Francis-J. Audet)

René-Amable Boucher de Boucherville, quatrième seigneur de Boucherville, descendait de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, anobli en 1661 par Louis XIV, pour ses nombreux services militaires et civils, actes de bravoure, etc. René-Amable était le deuxième fils de François-Pierre Boucher de Boucherville, capitaine d'un détachement des troupes de la Marine et chevalier de Saint-Louis, et de Marguerite Raimbault de Saint-Blain, dont le frère périt dans le naufrage de l'"Augusta". Il naquit à Cataracoul (aujourd'hui Kingston), le 12 février 1735.

Il épousa, à Montréal, le 6 juin 1770, la cousine Madeleine Raimbault de Saint-Blain, qui lui donna dix enfants, dont six moururent en bas âge. Les survivants furent: Charlotte, Pierre-Amable, Charles-Marie et René-Thomas. Ce dernier prit le surnom de Verchères et épousa, en 1819, Clotilde-Joséphine Proulx dont il eut quatre enfants. Charles-Marie devint prêtre et curé de Charlesbourg. Pierre-Amable épousa Marguerite Sabrevois de Bleury, devint plus tard aide-de-camp de lord Dorchester et cinquième seigneur de Boucherville.

Dans la marine

René-Amable entra dans les troupes de la Marine et obtint une commission d'enseigne en second en 1755. Deux ans plus tard, il était fait enseigne en pied. Il continua de ser-

vir pendant toute la durée de la guerre. Son frère aîné, Pierre, fut tué au siège de Québec. Il était capitaine. Un autre frère, Louis, passa en France après la capitulation de Montréal et de là, à l'île de France où il fit souche et où il mourut.

René-Amable devint seigneur de Boucherville à la mort de son père, en 1767. Huit ans plus tard, lors de l'invasion de la province par les Anglais — comme on désignait souvent alors les rebelles américains — il fut l'un des héroïques défenseurs du fort Saint-Jean, sous M. de Belestre. Fait prisonnier lors de la reddition de ce fort, il fut relâché, quelque dix-huit mois plus tard et obtint une commission de capitaine dans une des compagnies de volontaires levées par Carleton. Il servit sous Burgoyne jusqu'à la capitulation de Saratoga, puis il fut mis à la demi-solde.

En récompense de ses bons et loyaux services, M. de Boucherville fut nommé, le 15 décembre 1785, grand voyer du district de Montréal, en remplacement de M. La Corne de Saint-Luc, décédé.

L'enquête de Dorchester

Le 23 août 1786, il devenait membre du Conseil législatif. Dans la grande enquête de Dorchester sur l'administration de la province, M. de Boucherville fit partie du comité du Conseil devant s'occuper de la population, de l'agriculture et de la colonisation des terres de la Couronne. Ce comité fit rapport le 20 janvier 1787. A la demande de sir John Johnson, dissident sur la troisième partie du rapport, celle con-

cernant la colonisation des terres de la Couronne, et qui demandait une nouvelle tenure des terres dans la nouvelle partie de la province, le rapport fut de nouveau référé au comité qui le confirma le 13 février suivant.

M. de Boucherville se prononça lui aussi pour le maintien de la constitution accordée à la province par l'Acte de Québec et contre le changement du mode de gouvernement. Il fut aussi au nombre des signataires aux adresses présentées, à sir John Johnson, en juillet 1792, à S. A. et le prince Edouard, duc de Kent, en février 1794; et au gouverneur Robert Prescott, en juillet 1799.

Sous la nouvelle constitution de 1791, M. de Boucherville fut de nouveau appelé au Conseil législatif et il y siégea jusqu'à sa mort survenue le 31 août 1812. Il fut inhumé à Boucherville le 3 septembre. M. de Boucherville était alors colonel commandant du second bataillon de milice de la division de Beauharnois.

Sujet loyal

"Pendant l'invasion des troupes américaines, dit l'auteur des grandes familles françaises du Canada, il s'était montré sujet loyal; en chambre, il fut toujours l'ami des bons principes et le défenseur de ses concitoyens."

En mai 1792, M. de Boucherville, surchargé d'ouvrage en sa qualité de grand voyer, nomma M. Paul Lacroix son député, afin de pouvoir suffire à la tâche. On trouve un grand nombre de procès verbaux pour chemins et ponts déposés au greffe de la paix pour y être homologués le 5 avril 1805.

On lit dans l'Histoire de Longueuil de M^{rs} Jodoin et Vincent: "Nous trouvons au greffe des grands-voyers à Montréal, que René-Amable de Boucherville fit une ordonnance datée du 28 septembre 1786 pour obliger les intéressés à réparer le Chemin de Chambly dans les aulnages; car

il paraît que cette partie du chemin était des plus difficiles à entretenir. Il fallut encore recourir à l'autorité en 1804 en 1805 pour une autre partie."

Il donna sa démission, vu son âge avancé.

Sa veuve s'adressa à lord Dalhousie, par l'entremise de M. Thomas Douglas, le 24 février 1823, pour obtenir la pension à laquelle elle avait droit, comme veuve d'un capitaine de l'armée durant la guerre de la Révolution américaine.

Notre premier prosateur

Les auteurs de l'histoire de la littérature canadienne ont presque toujours fait commencer cette dernière à 1760. Il semble que cela ne soit pas tout à fait exact. Les ouvrages publiés durant la domination française sur le Canada ne sont généralement pas considérés comme ouvrages canadiens. A ce sujet feu Mgr Camille Roy écrit : "Les ouvrages écrits par des Français de France, imprimés en France, ne peuvent constituer une littérature canadienne originale. Et si nous ne devons pas nous désintéresser de ce patrimoine, nous ne pouvons le revendiquer comme un bien qui nous soit propre."

Il est probable que l'auteur pensait en écrivant ces lignes au Père Charlevoix et à d'autres auteurs français qui ont publié en France des ouvrages d'histoire, des mémoires, etc., exclusivement consacrés au Canada où ils vivaient, tels, entre autres le baron de La Hontan. Evidemment, il ne s'agissait pas là de littérature canadienne.

On s'est demandé à ce propos si Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, pouvait être considéré comme un auteur canadien, pour son livre "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite Canada". Ce livre fut édité chez Florentin Lambert, rue St-Jacques, vis-à-vis St-Yves, à l'île Saint-Paul MDCLXIV.

Pierre Boucher passa sa vie et mourut au Canada, mais il est né en France. Bien des personnages qui ont vécu et sont morts au Canada, à cette époque, sont considérés comme des Canadiens. Pierre Boucher était de ceux-là. Son livre fut imprimé en France parce qu'alors il n'existait pas d'imprimerie au Canada — celle-ci n'ayant été introduite chez nous qu'en 1755 — "sous forme", nous dit Robert de Roquebrune, d'une petite presse appartenant à l'évêque qui s'en servait pour imprimer ses mandements". Forcément imprimé en France, l'ouvrage de Pierre Boucher est néanmoins daté "des Trois-Rivières en la Nouvelle-France" le 8 octobre 1683.

Cela ne suffirait-il pas pour que l'"Histoire Naturelle et Véritable" soit considérée comme un livre Canadien ? Et dans ce cas, Pierre Boucher devrait être regardé comme notre premier prosateur. C'est pour ces mêmes raisons et non aussi évidentes que l'on considère généralement Marc Lescarbot comme notre premier poète. Les "Musées de la Nouvelle-France" ont été imprimées en France, à Paris, chez Adrien Perrier et, de même que le livre de Pierre Boucher, celui de Lescarbot est daté du Canada. Plusieurs odes du recueil sont suivies de cette indication : "vers faits aux portes de Port-Royal".

SAINTE-FOY

LA PRESSE

FEB 6 - 1959

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

24 mai 1939
Joseph Bouchette

M. le juge Etouard Fabre-Surveyer a présenté une brève étude sur le grand arpenteur et géographe canadien-français, Joseph Bouchette. Ses biographes font naître Joseph Bouchette à Québec, le 11 mai 1774. Cette assertion n'est pas confirmée par les registres de l'état civil. Son père, Jean-Baptiste Bouchette, capitaine de vaisseau, passa une bonne partie de sa vie dans le Haut-Canada, mais revint mourir à Québec où naquirent la plupart de ses enfants.

Bouchette fit les premiers sondages dans les ports de Toronto, Oswego et Queenstown et hésita longtemps entre l'armée, la marine et l'arpentage. Mais, nommé arpenteur général du Canada en 1803, il se fixa dans cette dernière voie, sauf pendant la guerre de 1812, où il gagna les galons de lieutenant-colonel.

En 1814, un comité spécial de la Législature recommande un versement à Bouchette de quinze cents louis. Il passe en Angleterre pour faire publier ses cartes et manuscrits, et, pendant son séjour, soumet ses vues au comité d'arbitrage sur la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

Bouchette revient d'Angleterre en 1817, son livre publié et comblé d'honneurs. Mais la Législature refuse de lui payer les mille louis promis en sus des cinq cents louis versés. Cette somme ne sera versée à ses héritiers qu'en 1875, sans intérêt.

En 1822, Bouchette prononce un discours où il préconise l'union des Canadas.

En 1829, il repart pour l'Angleterre pour faire imprimer son grand ouvrage: *British Dominion in Lower Canada et Topographical Dictionary of Lower Canada*.

Après son retour d'Angleterre en 1832, nous savons peu de chose de lui, sauf qu'en 1834 il fait l'arpentage des fiefs Coulouge et Saint-Michel, avec l'aide de l'arpenteur Joseph Hamel.

Ses dernières années furent empoisonnées par les projets de lord Sydenham, qui voulait réorganiser le bureau et mettre Bouchette à sa retraite, ce qui poussa ce dernier à quitter Québec pour Montréal, où il mourut subitement le 11 avril 1841. Les arpenteurs de la province se préparent à célébrer le centenaire de sa mort.

Les centenaires

Joseph Bouchette

à Paris le 11 mai 1911

Pionnier de l'arpentage et de la cartographie

A Québec et à Montréal, l'on célébrera le centenaire de la mort de Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada pendant presque tout le cinquantenaire de ce régime.

Au milieu d'avril, la Société des arpenteurs de Québec organisera, à l'occasion de son congrès à Québec, des manifestations en l'honneur de ce pionnier de l'arpentage et de la cartographie. Il y aura banquet au Château Frontenac, auquel assisteront nombre d'arpenteurs et plusieurs invités d'honneur, entre autres M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, qui a présenté un mémoire à la Société Royale du Canada sur Joseph Bouchette; M. Gérard Parizeau, qui prépare une étude sur l'époque de Bouchette; M. Benoit Brouillette, qui a fait il y a plus d'un an un relevé des cartes géographiques de Bouchette à Ottawa, et plusieurs autres.

A Montréal, M. Brouillette, qui est secrétaire de la Société de géographie, nous a annoncé que la Société se propose de consacrer l'une de ses prochaines séances à la mémoire et aux travaux de Bouchette. A cette occasion, la séance aura lieu dans l'amphithéâtre de l'Ecole des hautes études commerciales et s'accompagnera d'une exposition de cartes dans la salle de réception de l'Ecole.

Parmi les principales cartes de Bouchette, on peut signaler, d'après le relevé de M. Brouillette: la grande carte du Bas-Canada, qui date de 1815, en six feuilles renfermées dans un étui; une carte de la région des Trois-Rivières et de Québec; une seconde carte du Bas-Canada, de 1821; une carte des Cantons de l'Est, des cartes de détail, comme celle du chemin Craig, comme celle du port de Toronto, comme celle de Montréal et une autre de la région de Montréal (1831); une carte de la rive sud du Saint-Laurent, etc.

Joseph Bouchette est né en 1774 et mourut en 1841. A 16 ans, il entra au bureau de Samuel Holland, premier arpenteur général du Bas-Canada, marié à la grand'mère du jeune homme. Il se trouve que le premier travail hydrographique de Bouchette fut les sondages du port de Toronto. Il avait 18 ans. Il séjourna plus tard en Angleterre. Ses cartes sont le fruit de ses courses à travers le Bas-Canada. En 1821, sa réputation était faite même en France. En effet, la *Biographie nouvelle des contemporains*, disait: "Bouchette (Joseph), lieutenant-colonel au service d'Angleterre et directeur général du cadastre du Bas-Canada... On estime généralement les cartes qu'il a levées à cause de leur parfaite exactitude. Tous

ceux qui se livrent à l'étude de la géographie désireraient, dans l'intérêt de cette science, que les différentes parties de l'Europe fussent décrites et dessinées avec le même soin".

En effet, le cartographe Bouchette se doublait d'un artiste. Les illustrations de ses ouvrages *British Dominion in North America*, et le *Dictionnaire topographique du Bas-Canada* sont illustrées de main de maître par l'auteur même.

Joseph Bouchette est mort à Montréal en 1841. Son fils, Joseph, a marché sur ses traces. Errol Bouchette, avocat, publiciste et économiste, auteur de *l'Indépendance économique du Canada*, était son petit-fils.

L'arpenteur général du Bas-Canada: Joseph Bouchette

JOSEPH BOUCHETTE, dont on célébrera en avril le centenaire, est un nom illustre dans l'histoire de l'arpentage au Canada. Dès l'âge de 18 ans, il sonde le port de Toronto; après un séjour en Angleterre, son nom est honoré en France où l'on souhaitait, en 1821, que les "différentes par-



Joseph Bouchette (1774-1841)

ties de l'Europe fussent décrites et dessinées avec le même soin" que le Bas-Canada.

Joseph Bouchette est né à Québec en 1774, l'année de l'Acte de Québec, et est mort à Montréal le 9 avril 1841, l'année de l'Union des Deux-Canadas. A 16 ans, il entre au bureau de Samuel Holland, marié à sa grand-mère. Le jeune homme se distingue bientôt par son talent de dessinateur et de cartographe. Il parcourt en tous sens la province du Bas-Canada dont il devient en 1804 l'arpenteur général et dresse des cartes d'une remarquable exactitude, fruit de ses courses et de ses observations. Il a laissé, outre plus de cinquante cartes générales ou régionales, deux ouvrages qui se vendent toujours gros prix: *Description topographique de la province du Bas-Canada et British Dominions in North America*, tous deux avec des cartes et des dessins de sa main, qui sont d'un artiste. L'arpenteur Bouchette avait eu pour père Jean-Baptiste Bouchette, commandeur de la flotte des grands Lacs et sauveur de la vie du gouverneur général Carleton en 1812. A son tour il eut pour fils Joseph, qui marcha sur ses traces; Robert-Shore-Milnes Bouchette, avocat, homme de lettres et patriote; et pour petit-fils Errol Bouchette, économiste, auteur de *l'Indépendance économique du Canada français*.

A Québec, les arpenteurs, et à Montréal, les géographes, vont honorer en avril la mémoire de Joseph Bouchette.

L'ŒIL, Montréal, 15 mars 1941

Un grand géographe

Le 9 avril 1941
SERVICI SPECIAL A LA "PRESSE"

Qu'étonné! — L'on vient de rendre à Québec un juste et légitime hommage à un ancien arpenteur général du Canada, Joseph Bouchette qui, avec Samuel Holland et Jean Collin, a contribué à faire connaître, sous le régime anglais, la géographie du Bas-Canada. Un effet à l'occasion de sa récente promotion érudite au Collège des Arpenteurs-Topographes a voulu commémorer le centenaire de la mort de Joseph Bouchette en érigeant une plaque apposée sur la maison qu'il occupa à Québec où le grand géographe naquit en 1774.

Joseph Bouchette, fils de marin, fut lui-même un grand marin, un excellent intrépide et de plus l'un des plus habiles arpenteurs de son temps. Il était le fils et le collègue de Jean-Baptiste Bouchette qui, en 1775, sous Lord Cornwallis des Américains qui guettaient les côtes du Trois-Rivières en le faisant passer pour un espion et qui fut en récompense le commandement de la marine provinciale sur le lac Ontario durant la guerre de la révolution américaine. Le plus habile marin de toute la flotte navale dans les deux provinces des deux provinces canadiennes.

Son fils Joseph devait, lui aussi, porter haut l'honneur du nom. Il est aujourd'hui universellement connu grâce à ses travaux scientifiques qui, d'après Benjamin Boute, "sont jamais été surpassés même en Europe". En qualité d'arpenteur, il fut très tôt à l'œuvre et fut l'un des premiers de nos savants et à qui il eut le honneur de faire le premier relevé exact des côtes du Saint-Laurent accessible à une cartographie exacte et pour ainsi dire définitive. Ce fut lui qui, avec ses collaborateurs, traça la grande ligne géodésique et fit la première triangulation de la province de Québec. Ces travaux déjà avancés à la mort de Holland furent terminés par Joseph Bouchette qui put publier le fruit de ses longs et intéressants travaux. Sa description topographique du Bas-Canada, publiée à Londres, est universellement reconnue comme le modèle du genre.

Joseph Bouchette servit dans la marine et fut promu à la suite de sa brillante carrière dans la marine provinciale en 1798 et il y demeura jusqu'en 1799. Il n'avait que 25 ans lorsqu'en 1794, il réussit à remettre à flot et à sauver le vaisseau du Commodore L'Ordonnateur capturé dans le port de York et abandonné contre vents et marées. Il en prit le commandement et le ramena pour Niagara où il arriva aux approches de la fin de l'été et des occasions accablées sur le littoral. Pour récompenser son approbation de la conduite de son héros, Lord Cornwallis le promut le 12 mars 1795 au rang de sous-lieutenant dans la marine provinciale et lui confia le commandement d'une galère armée.

Joseph Bouchette servit aussi dans la milice, notamment de rappeler. Il reçut une commission de capitaine dans la division de l'île d'Orléans le 2 avril 1794, mais il ne fut promu lieutenant le 24 octobre 1794. Un mois plus tard, il était fait major commandant des volontaires de Québec. Il fut promu au rang de lieutenant-colonel attaché à l'Etat-Major du Gouverneur le 25 mars 1795. Le colonel Bouchette, en cette qualité, fut envoyé en mission spéciale auprès du général St-Laurent, commandant du Haut-Canada. Il eut l'honneur d'illustrer, confidentielles relatives à la conduite de la guerre dans cette province. Il s'acquitta de sa tâche avec brio et reçut les remerciements de Sir George Prevost. Le rapport qu'il donna au gouverneur sur l'état de la ville de York, dont il fut le défenseur impitoyable, prouva qu'il était bien préparé. Cette ville resta pendant ce temps au pouvoir des Américains sans coup férir.

Joseph Bouchette était fils unique. On sait qu'il fut vice-président de la société littéraire et historique de Québec pour l'un des fondateurs. Il avait épousé à Montréal, Angélique Chabollez, fille d'un "bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest dont il eut quatre fils, le Errol Bouchette, ancien membre de la Société Royale du Canada, littérateur et économiste distingué, et son petit-fils.

Le frère de dernier, Edouard-Errol, est tombé au champ d'honneur en France, durant la guerre de 1814-1815. Comme on le voit, bon sang ne peut mentir.

SAINT-YOY.

Centenaire du décès de Joseph Bouchette, l'un des premiers arpenteurs-géographes

Le Petit Journal

13 avril 1911 Par ROBERT ARCHONTE

Dans quelques jours, la Corporation des arpenteurs-géomètres de Québec rendra hommage à la mémoire de Joseph Bouchette qui fut arpenteur général du Bas-Canada de 1808 à 1841 et l'un de nos premiers arpenteurs et cartographes. Cette commémoration coïncidera avec le centième anniversaire de la mort de ce grand Canadien, survenue le 9 avril 1841. Au cours de cette convention on dévoilera une plaque qui a été fixée au mur de la maison que Bouchette a habitée, à 44, rue Saint-Louis, dans la vieille cité de Champlain.

A cette occasion, s'est-il passé un événement de quelque importance qui se rapporte à la vie de ce grand homme. C'est ce que nous allons raconter.

Joseph Bouchette, lieutenant, major, lieutenant-colonel, arpenteur général, auteur d'ouvrages scientifiques importants, vit le jour à Québec le 14 août 1774, de mariage de Jean-Baptiste Bouchette et de Marie-Angeles Dubois. Il fut "l'un des plus beaux hommes de son temps". Le père commandait une goélette ou un brigantin qui portait le nom de "Gaspé"; il faisait le commerce des pêcheries dans le golfe Saint-Laurent.

DANS LA MILICE

En 1790, soit à l'âge de 16 ans, Joseph Bouchette, après avoir reçu une instruction militaire sommaire, entre comme volontaire au service de son oncle, le major Holland, arpenteur général de la colonie. L'année suivante, il passe au service de la marine et devient lieutenant sous son père en 1794. Deux ans plus tard, il s'enrôle dans le



Robert-Shore Milnes Bouchette, fils de l'arpenteur-géographe, porte les premiers et le nom de l'un des gouverneurs du Canada (Robert-Shore Milnes) qui a bien voulu être son parrain.

premier bataillon des volontaires canadiens. En 1799, ses supérieurs le transfèrent à Halifax en vue de lui faire étudier la tactique et la discipline. En 1800, le voilà sous-inspecteur, et, l'année suivante, arpenteur général du Canada. C'est à ce titre qu'il devait rendre le plus grand service au pays.

LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE

En 1812, lors de l'invasion du Canada par les Américains, Joseph Bouchette proposa de lever un

corps de volontaires, et il reçut la commission de major, puis celle de lieutenant-colonel. Ses services lui valent les éloges et l'amitié de lord Dorchester, du duc de Kent et de sir George Prevost.

A la fin des hostilités, il obtient un congé et il se consacre à des ouvrages de topographie et de géographie, notamment imprimables de sciences.

Joseph Bouchette était l'un des gouverneurs, et l'un d'eux, Robert-Shore Milnes consentit à être le parrain de l'un de ses fils qui donna son nom et son prénom.

Bouchette n'a jamais quitté son uniforme qu'il port pour Londres



Joseph Bouchette, l'un de nos premiers arpenteurs et cartographes, qui est mort à Montréal le 9 avril 1841. Pour commémorer cet anniversaire, une plaque sera dévoilée à sa mémoire.

de 47 soldats, sous les ordres de l'arpenteur-général du Bas-Canada, son premier voyage à l'étranger. Les dépenses s'élevèrent à la somme de 1,500 livres sterling dans ce but. Mais, selon les ordres de son fils, Robert-Shore Milnes, un tiers seulement de cette somme fut versée, et, en 1876, le gouvernement accorda aux militaires une indemnité de \$1,000, sans intérêt.

LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINE

Dans la métropole anglaise, le prince régent décerna au géographe la médaille d'or d'acier et le titre de membre correspondant de la "Société des Arts et des Sciences". Il fut enfin de plus la chargé de tracer la ligne-frontière des

Le fort de Chambly, vu par Joseph Bouchette. Cette gravure est la "Description topographique de la Province du Bas-Canada".

Etats-Unis, en vertu des conventions du traité de Gand.

Les plans et les rapports de Joseph Bouchette furent l'approfondissement des connaissances, mais en 1842, un traité d'arbitrage, on n'eut plus d'un trait simple et la ligne définitive établie sur la limite qu'il avait désignée.

Secondé par son fils, Robert, l'arpenteur recueillit bientôt les matériaux de son grand ouvrage, visitant les établissements, les salines, les forêts de Haut et de Bas-Canada, discutant des questions avec les habitants. Puis, le 23 septembre 1826, avec son épouse et son fils, il s'embarqua à bord du "General Wolfe" pour Liverpool. Il y passa deux années à surveiller l'impression de son dictionnaire qu'il présenta, non fini, au roi Guillaume IV, à la duchesse de Kent et à sa fille, Victoria, âgée de 14 ans.

MORT A MONTRÉAL

Joseph Bouchette mourut à Montréal le 9 avril 1841. Il avait publié dans les deux langues "Description topographique de la Province du Bas-Canada", avec des remarques sur le Haut-Canada et les relations des deux provinces avec les Etats-Unis (Londres, 1815) et "British Dominions in North America", avec vignettes, cartes, portulans, panoramas, etc. (Londres, 1831).

Le 4 juillet 1797, Joseph Bouchette avait épousé Marie-Louise-Adélaïde Chaboulez, née en 1781, laquelle lui donna plusieurs enfants dont Joseph-François qui suivit les traces de son père.

Cl. "Dictionnaire général", R.P. LeJeune; "Revue Canadienne", 1883; œuvres de Joseph Bouchette.

SAM. 22 AOÛT 1841

Ceux qui firent *Le Nord* notre pays

Joseph Bouchette
(1774-1841)

Ce personnage fut le plus fameux topographe que le Canada ait connu. Il était le fils de Jean-Baptiste Bouchette, le marin qui servait le gouverneur Carleton. Le 27 mai 1774, Bouchette reçut une éducation fort modeste. A l'âge de 10 ans, il entra comme domestique au bureau de son oncle, le major Holland, arpenteur général du Canada. Il fit du service dans l'armée et la marine, notamment avec son père. En 1794, il devint arpenteur général du Canada. Après la guerre de 1812, il obtint la permission de se rendre à Londres pour la publication de son fameux ouvrage: "Description topographique de la province du Bas-Canada", qui parut en 1815. Il publia aussi: "General report of an official tour through the new settlements of the province of Lower Canada", "The British dominions in North America" et "A topographical dictionary of the province of Lower Canada".

L'Assemblée législative du Bas-Canada avait voté la somme de 1,500 livres pour défrayer le coût de son premier volume. Malgré les réclamations de son père, le gouvernement ne paya que 500 livres à l'auteur. En 1826, les éditeurs payèrent aux héritiers les mille livres additionnelles.

En Angleterre, Bouchette bénéficia de la faveur du Roi et des sociétés savantes. On lui décerna la médaille d'or d'Etat et on l'accepta comme membre correspondant de la Société des Arts et Sciences. Lors du traité de Gand, en 1815, les autorités désignèrent Bouchette pour tracer la ligne de démarcation entre le Canada et les Etats-Unis. Malheureusement, lors du traité d'Ashburton, on ne tint aucun compte de la ligne tracée par Bouchette.

Ses relevés topographiques de tout le Canada existèrent de lui et de son fils Robert dès travaux loyaux et onéreux. Il en fit de même de l'impression de ses livres, qu'il surveilla lui-même.

Il épousa, le 4 juillet 1797, Marie-Louise-Adélaïde Chaboulez, dont il eut plusieurs enfants. Il mourut le 9 avril 1841.

Dimanche, 15 avril 1951

La Patrie
Le lt-col. Joseph BOUCHETTE

Sa vie et son oeuvre.- Ses descendants

Écrit spécialement pour *La Patrie*, par le colonel G.-E. Marquis.

DANS la "Patrie" du 24 septembre 1950, j'ai rappelé les souvenirs qui se rattachent à la "Ferme des Holland à Québec". Puis, en quelques traits cursifs, j'ai souligné la vie mouvementée, aventureuse et féconde du major Samuel Holland qui fut le propriétaire de cette ferme. On sait que celle-ci a été morcelée mais que le nom en a été prolongé par une avenue qui va du chemin Ste-Foy à la rue St-Cyrille, dans la paroisse de St-Sacrement.

Le continuateur de l'oeuvre du major Samuel Holland fut son neveu, Joseph Bouchette, aidé de John Collins. C'est la carrière de Joseph Bouchette que je voudrais évoquer brièvement, bien qu'il soit disparu de la scène de ce monde depuis cent dix ans (1841). Ceux qui ont étudié l'histoire du Canada depuis la conquête jusqu'à nos jours, ne peuvent pas ne pas avoir rencontré, au cours de leur lecture, le nom de Joseph Bouchette, signalant l'oeuvre accomplie par lui au Canada français surtout et les documents scientifiques qu'il a laissés à la postérité, comme arpenteur-colon, topographe et historiographe.

On se rappelle sans doute que Samuel Holland avait commencé des travaux d'arpentage et de topographie au Canada peu de temps après la conquête du pays par les Anglais et qu'il poursuivit son travail jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, alors qu'il mourut en l'année 1801. Sur la fin de sa carrière, le major Holland n'était plus en état de voyager comme auparavant, ni d'exécuter des travaux d'arpentage parce qu'il fut pendant longtemps malade et impotent. C'est au cours de cette dernière période surtout que son neveu, Joseph Bouchette, entreprit de continuer le travail commencé par son oncle et qu'il le poursuivit avec succès pendant toute sa carrière, laquelle se termina en 1841.

JOSEPH BOUCHETTE naquit à Québec, en 1774 (1). On ne sait s'il fréquenta le séminaire ou une autre institution, mais il reçut une formation scolaire plutôt modeste. C'est grâce à ses talents, sa tenacité et sa grande ambition qu'il réussit à se faire remarquer au milieu des siens. Dès l'âge de 16 ans, il était déjà dessinateur remarquable et en état de dresser des cartes gé-

graphiques et des paysages. C'est dès cet âge tendre qu'il fut invité à s'installer dans le bureau de son oncle, le major Samuel Holland, pour lui prêter son concours comme cartographe. Plus tard, il se livra avec succès aux études géométriques. A 30 ans, il était chef de bureau et le demeura pendant 3 ans. Dès 1815, il fit imprimer, à Londres, un ouvrage intitulé, "Description topographique de la province du Bas-Canada". Ce volume est demeuré classique. Il rend encore des services à tous ceux qui s'occupent de cartographie et de topographie. Bouchette est encore l'auteur de plusieurs autres ouvrages, entre autres: "A topographical Dictionary of the Province of Lower Canada", imprimé à Londres en 1831 et "The British Dominions in North America", aussi le même année.

Le colonel Bouchette, à la période ci-dessus, paraît avoir été fort apprécié comme auteur d'ouvrages publiés, mais de plus, fut appuyé à l'occasion par le duc de Kent, dont l'influence et la protection royale l'accompagneront dans toutes les phases de sa carrière en Angleterre, d'après le témoignage de H.-J. Morgan, dans "Sketches of Celebrated Canadians".

Sa vie fut toujours très mouvementée et il exerça différentes fonctions. Il fut tour à tour militaire, marin, arpenteur. Comme militaire, il monta jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ainsi, en 1796, il joignit le premier bataillon des Volontaires royaux, et l'année suivante, on le chargea de faire la patrouille sur les eaux du fleuve St-Laurent, entre Québec et Montréal. Trois ans plus tard, il fit du service dans les 7e Fusiliers, sous les ordres du duc de Kent, à Halifax. Lors de la guerre de 1812-14, avec les Etats-Unis, Bouchette leva un corps de volontaires pour l'armée canadienne. A la fin de cette même guer-

re, Bouchette quitta l'armée et se rendit en Angleterre pour faire imprimer son ouvrage sur la topographie du Canada, ouvrage qu'il travailla depuis trente ans. Il le publia dans les deux langues. Sa description de Québec et la banlieue, après cent cinquante ans, nous paraît délicate, bien que certains traits en soient fort intéressés. Ici comme ailleurs, la géographie humaine a excité son oeuvre généralement bien-faisante. La terre s'est civilisée, si l'on peut dire, ou plutôt humanisée.

MAIS il y a un fait très souvent ignoré de nos jours et qui mérite d'être rappelé à propos de Joseph Bouchette. Depuis la conquête du Canada par les Anglais, on n'avait jamais tiré une ligne de démarcation exacte entre notre pays et les Etats-Unis. C'est pourquoi Joseph Bouchette fut désigné, en 1817, pour établir cette frontière nord-est des Etats-Unis avec un autre arpenteur choisi par les Etats-Unis, du nom de Johnston. Les plans et rapports de Bouchette reçurent l'approbation d'une commission qui avait été nommée au sujet de cette délimitation. Malheureusement, ce rapport n'eut pas de suite ou plutôt c'est un autre rapport appelé le rapport d'Ashburton qui vint, en 1842, saboter le travail de Joseph Bouchette. C'est pourquoi l'on voit aujourd'hui une partie du Maine faire saillie sur le territoire canadien jusqu'à quelques milles seulement au sud du St-Laurent, vis-à-vis des contées de Kamouraska, Habel, Montmagny et Bellechasse. C'est lord Ashburton qui, en 1842, représentait les intérêts de la Grande-Bretagne et Daniel Webster, ceux des Etats-Unis, qui réglèrent la question internationale des frontières entre le Maine et le Canada. Du territoire disputé, 12,027 m.c. les Etats-Unis reçurent les 7-12 soit 7,015 m.c. et le Canada les 6-12 ou 5,012 m.c. Dans ces dis-

putes le Canada fut toujours
roulé au bénéfice des États-
Unis.

BOURNEMENTE retourna en
Angleterre en 1829 pour y
publier un atlas ouvrier topo-
graphique et statistique sur les
provinces britanniques, en trois
grands volumes in-4. Si l'on ajou-
te à ces ouvrages le **DICTION-
NAIRE** que j'ai déjà mention-
né, l'on peut se faire une idée
des dépenses occasionnées pour
l'impression de ces différentes
publications qui mirent à la
gêne le trop entreprenant ar-
penteur-géomètre et topographe
du Bas-Canada. Il fut
forcé de vendre une partie de
la seigneurie de Témiscouma,
dont il était le seigneur. La
Législature de Québec vint à
son secours et lui vota à deux
reprises des subsides qui lui
permièrent d'alléger le fardeau
trop lourd qu'il avait à porter.

COMME à cette époque il
existait peu de publications
topographiques, de cartes geo-
graphiques et même de statisti-
ques, Bouchette fut improvisé,
sinon érudit, et l'on s'ingère
ce qu'il en coûte pour tout
mettre au point, lorsqu'il s'agit
de recueillir des données jus-
tes au moyen de la statistique,
pour un territoire aussi vaste
que celui de la province de
Québec. Après avoir mené une
vie très ardue il mourut à
Montréal en 1811, à l'âge de
61 ans.

LA famille Bouchette, depuis
l'aïeule Jean-Baptiste
(1726-1804) s'est toujours dis-
tinguée. Lors du centenaire du
décès de Joseph, dont nous ve-
nons de parler, et qui était de
la deuxième génération, l'on a
rappelé, dans des cérémonies
spéciales, la vie et l'œuvre de
ce grand Canadien. Il y eut
discours et de nombreux arti-
cles publiés dans les journaux
à cette occasion. Joseph était
l'aîné d'une famille de neuf en-
fants, nés entre 1774 et 1789.

JOSEPH BOUCHETTE avait
épousé Adélaïde Chaboyer
qui lui donna cinq enfants.
L'un de ses fils, Robert S. M.,
né à Québec en 1805, était avo-
cat, il exerça bien d'autres
professions et il eut une vie
fort bien remplie. Il prit part
aux troubles de 1837-38, en fa-
veur des Canadiens. Arrêté, il
fut envoyé aux Bermudes, où
il passa plusieurs mois. A son
retour, il occupa différentes
positions assignées par le gou-
vernement du Bas-Canada et
fut même l'un des commissai-
res canadiens à l'exposition de
Paris en 1867. Ses **MÉMOIRES**,
révisés et complétés au moyen
de notes par son fils Érol,
furent publiés dans la **REVUE
CANADIENNE**, en 1903, et
plus tard mis en volume.

IL laissa, à sa mort, le 2 juin
1879, une famille de six en-
fants, dont Érol est l'aîné et
Caroline, la cadette. Érol né
en 1862, fit partie de la Société
Royale du Canada et fut pen-
dant douze ans sous-bibliothé-
caire à la Bibliothèque de la
Chambre des Communes, à Ot-
tawa. C'est là qu'il fit les
ouvrages qui ont perpétué le
souvenir de son mémoire jus-
qu'à nous entre autres plu-
sieurs études sur l'évolution et
l'avenir économique de la pro-
vince de Québec et, de plus,
une nouvelle manière de procé-
der aux occupations économiques qui s'in-
titule: **ROBERT LOZE**. Il
mourut en 1912.

QUAND on étudie l'histoire
de la famille Bouchette,
on remarque qu'elle fut com-
posée d'hommes et de femmes
de grand talent, de beaucoup
d'ambition et servis par une
énergie de fer pour arriver au
but visé. Tout à tour, ils épou-
sèrent des femmes de langue
française ou anglaise, des ca-
tholiques et des protestantes.
C'est pourquoi on les voit in-
différemment fréquenter les
églises catholiques et protes-
tantes, suivant leurs alliances.
Quant à la langue ils furent
tous de parfaits Bilingues, sans
toutefois, perdre leur origine.
Aussi quand Robert vit la tour-
nure que prenaient les événe-
ments politiques vers 1820, il
se jeta corps et âme du côté
des Canadiens français et se
battit comme un forcené pour
la juste cause de nos ancêtres.

DENDANT la guerre améri-
caine de 1812, Joseph Bou-
chette avait, lui aussi, risqué
sa vie pour la défense du Ca-
nada. Un journal lui rendit le
témoignage suivant, au momen-
de sa mort, le 8 avril 1811:
"Pour ses sentiments, de loyauté
envers ses souverains — à
quatre occasions différentes —
pour sa vénération et son atta-
chement au gouvernement
constitutionnel du Canada et
pour le prolongement des rela-
tions amicales entre le Canada
et la Grande-Bretagne, le dé-
funt arpenteur géomètre s'est
distingué tout particulièrement.
Avec des qualités aussi
remarquables — qualités du
cœur et de l'esprit — et nous
regrettons de ne pouvoir en
dire davantage aujourd'hui, a-
fin de lui rendre justice, nous
pouvons toutefois déclarer que
la mémoire du Colonel Joseph
Bouchette restera longtemps
vénérée dans le cœur et l'es-
prit des amis qui lui survivent.
De plus, ses travaux scientifi-
ques constituent un crédit très
précieux et fort apprécié de la
population de son pays natal
tout entier".

DEPUIS plus de deux siècles,
les Bouchette nés à Québec
ont joué des rôles de première
grandeur dans notre histoire.

L'aïeule Marc, avait épousé
en 1771, Thérèse Gagné qui
lui donna cinq enfants. Jean-
Baptiste, le cinquième de ses
enfants, s'illustra dans la ma-
rine et fut commandeur des lar-
ges navales britanniques sur
les Grands-Lacs. Il accompagna,
entre autres, un exploit remar-
quable quand il réussit à con-
struire et mener à bon port, le
gouverneur Guy Carleton, qui
était entouré de troupes amé-
ricaines, à Montréal, pour le
conduire jusqu'à Québec, par
eaux, alors que sur les deux
rives les troupes américaines
guettaient tous les navires. A
cette époque (1774-75) il ne res-
tait plus que Québec de l'île.
Tout le territoire d'en haut é-
tait aux mains des américains:
St-Jean, Chambly, Montréal,
Sorel, appelé alors William-
Henry, Trois-Rivières et les
points intermédiaires.

JOSEPH, fils de Jean-Baptis-
te, est celui dont la renom-
mée est la plus étendue, à cause
des ouvrages scientifiques
qu'il a écrits et dont nous a-
vons parlé ci-dessus. C'est lui
qui a contenu l'œuvre du ma-
jor Samuel Holland, arpenteur-
général du Bas-Canada. Robert,
fils de Joseph le précédent, se
distingua surtout comme pa-
triot, lors de l'insurrection ou
des troubles de 1837-38. Il a
laissé un **Mémoire** plus tard ré-
digé par son fils Érol, **Mémoire**
dans lequel il a raconté les
principaux épisodes de cette
période troublée et de la part
qu'il y prit, ce qui lui valut
l'expulsion du pays.

EROLD, Érol, a laissé le sou-
venir d'un économiste et
d'un écrivain de marque et
c'est pourquoi il fut appelé à
faire partie de la Société Roy-
ale du Canada, de 1905 à 1912.
En 1866, il entra à la Biblio-
thèque de la Chambre des Com-
munes et c'est là où il écrivit, sous
l'œil exercé et bienveillant
d'Alfred-D. Decelles, le biblio-
thécaire, la plupart des ouvra-
ges dont nous avons parlé ci-
dessus.

VOILÀ donc quatre fils de
Québec qui ont laissé un
nom et des œuvres dignes de
figurer dans les annales cana-
diennes. La seule descendante
à Québec, de cette famille vit
en recluse, mais non dans l'ol-
iveté. L'œuvre littéraire qu'elle
a édifiée porte le sceau des
Bouchette. C'est une grande da-
me au cœur d'or et à l'intelli-
gence d'élite qui a confié à sa
plume les pensées les plus dé-
licates de son cerveau d'élite.
"Ataxine", puisque je ne puis
faire son nom d'écrivain, a dé-
jà écrit une vingtaine d'ouvra-
ges pour les enfants et les ado-
lescents, mais dont le fond est
toujours le même: mieux faire
connaître et aimer notre pays,
nos institutions, nos popula-

trous et tout ce qui peut con-
tribuer à rendre ce pays de
2000 en plus prospère et heu-
reux. Voilà tout son programme
en fait que l'auteur présente
non seulement une intelligence
supérieure, mais un patriotisme
sans égale et fécond. Si elle
est faite du monde et si elle
accorde plus la voix humaine,
elle n'est pas restée sourde à
l'appel de la race, et comme la
maison de Ngor, elle a con-
tinué au vie à écrire des ou-
vrages à la portée des colons
et des adolescents, afin que
peu-
être, plus tard, puissent trou-
ver à la grandeur du pays
en marchant sur les brèves de
leurs ancêtres.

QUI nous donnera une histoi-
re complète de la famille
des Bouchette, non à Québec?
L'écritain n'a-t-il pas dit: "La
force et l'espérance de ceux
qui restent c'est de se souvenir
de ceux qui sont partis?"



ROBERT SHORE MILNES BOU-
CHETTE, 1806-1879, Avocat, hom-
me de lettres, patriote, commis-
saire des Indes. Il fut pour quinze
la gouverneur de l'époque, Sir
Robert Shore Milnes.



YRREOL BOUCHETTE, 1863-1912
Avocat, journaliste, sous-bibliothé-
caire, auteur d'ouvrages d'écono-
mie politique. Les "Mémoires" de
son père ont été publiés par lui
et annotés par le bibliothécaire, M.
Alfred-D. De Celles.



LE-COLONEL JOSEPH BOUCHETTE — 1774-1861 — Armé-
né, général, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques.



La maison des Bouchette à Québec, on voit les deux dans il
est fait mention dans cette étude. Un seul y mourut, Robert, en
1879. Cette maison est située à l'angle des rues St-Louis et de
l'Artois.

CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)

Hélène BOULLE
épouse de M. de Champlain

d'Hélène Boullé. Donnons quelques notes brèves sur cette femme, qui, en 1610, à l'âge de douze ans, devint l'épouse de Champlain. Hélène Boullé n'a pas été mêlée très longtemps, de façon directe au moins, à l'histoire canadienne. Elle ne séjourna que quatre ans au pays, de 1620 à 1624. Elle apprit l'algonquin pour aider à l'éducation chrétienne des sauvages. Calviniste convertie, Hélène Boullé ontra chez les Ursulines en 1645, dix ans après la mort de son mari.

voir aussi:m

BIOGRAPHIES (Champlain)
Archives mun. - Statistique adm've

Voici
comment
le peintre
Sherriff
Scott
a peint
HELENE
Boulé,
Mme Samuel
de Champlain,
dont le nom
fut donné
à notre île
Sainte-
HELENE.



LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

LITTLE STORIES
ABOUT CANADA

No. 11

*The Bride
Was 12 Years Old*

By HERBERT L. McDONALD

SAMUEL de Champlain was forty. He had voyaged to the West Indies and Mexico, had explored the American coast as far as Martha's Vineyard, had traveled the St. Lawrence to the Lachine rapids, and the Saguenay and Richelieu rivers almost to their sources. Now he was in Paris on matters concerning the fur trading company for which he had established a post at Quebec.

Here, on a cold December day in 1610, he stood beside a slight young girl of 12 and heard her relinquish her name of Helene Boudle to become Madame Champlain. Soon after leaving the child bride with her parents, he returned to Quebec. Three years later, on his way up the St. Lawrence to begin exploration of the Ottawa, he passed a small island opposite the present site of Montreal.

He named the island, Ste Helene.

It is now a city playground and forms a foundation for the south leg of the towering Jacques Cartier bridge.

Champlain visited France several times in the following years. In 1617 he brought back Louis Robert and his family, a physician who became Canada's first farmer. Returning later his next trip in 1620, he was greeted by the little band of pioneers that formed Quebec's population who had gathered at the foot of Cape Diamond to welcome him. They were both surprised and gladdened to find he had brought his wife in company with three women servants.

Helene was now 22 and her husband was 50.

Soon after, Champlain ordered a fortified house for his wife, about where the old band platform on Fort Ternan Terrace now stands. It became the official residence of the governor of New France during the French regime.

For four years Helene did her best to combat the rigors of the hard Cana-



He stood beside a slight young girl of 12 and heard her become Madame Champlain.

don life, but in 1624 she could no longer stand and Champlain took her to France. She died in 1634.

Champlain returned to Quebec two years later and he died there about Christmas Day, 1635. There is a monument to be visited by the tourist which is believed was built by a group that has never been found.

Maryanne, in Paris, Mexico, Champlain and turned to priest and the grandfather of priest of Montreal. Champlain died on August 8, 1635 and became buried in the church of St. Roch. She died 10 years later in 1644.

So ended the life of the first wife of the first governor of New France.

Presse - 23 juin 1958

Hélène Boullé, figure peu connue de notre histoire

Devenue à 12 ans l'épouse de Champlain

par Marcelle GALIPEAULT GINGRAS,
vice-présidente de la Société historique de Québec

Par contrat passé à Paris, le 29 décembre 1610, devant les notaires Chaquillot et Aragon, Marguerite Alix et Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du Roy, fiancèrent leur fille Hélène, âgée de douze ans, au quadragénaire Samuel de Champlain.

Le document stipulait d'une part, qu'il n'y aurait pas de cohabitation les deux premières années, et d'autre part, que la fiancée recevrait en avance d'hoirie 6.000 livres tournois, dont 4.500 seraient payées deux jours après la signature de l'acte. On y lisait également que le fiancé s'engageait à laisser à sa femme l'usufruit de tous ses biens, en cas "qu'il fust prévenu de mort en ses voyages sur la mer où es lieux où il était employé pour le service du Roy".

Instruite dans la religion catholique

La jeune Hélène était calviniste. Après le mariage qui fut célébré le 30 décembre dans l'église St-Germain l'Auxerrois, Champlain la confia aux Ursulines pour y être instruite dans la religion catholique. Lui-même revint ensuite à la mer, emportant en Nouvelle-France les livres tournois de la dot de sa femme.

Il s'écoulera près de dix ans avant que madame de Champlain quitte la rue d'Orléans à Paris pour venir au Canada. Avec son mari et quelques servantes, elle s'embarquera à Honfleur, le 8 mai 1620. Cette périlleuse navigation prendra fin le 2 juillet lorsqu'elle débarquera à Québec, accueillie par la reconnaissante exubérance des habitants, réjouis de voir arriver chez eux la jeune et jolie Française.

A l'Abitation

Le 3 juillet, la colonie en fête commence sa journée par une messe d'actions de grâces, célébrée par un père Récollet, qui fait aussi lecture des lettres royales apportées par Champlain. Escortée par les coups de canon et les cris de Vive le Roi, la nouvelle Québécoise se rend à son domicile. L'abitation dégage, à l'extérieur une impression d'austérité militaire; l'intérieur rappelle la sévérité monastique, sans en offrir la quiétude.

Hélène est sans instruction, mais a fait, comme la majorité des filles de son époque, l'apprentissage des gestes domestiques, monotones et faciles. Préparée à la vie modeste et sage par son séjour au couvent des Ursulines, elle acceptera volontiers l'existence primitive qu'on lui offre; elle saura s'occuper du bon ordre de sa maison, visiter les voisins, s'approcher sans répugnance des sauvages et s'entourer de leurs enfants pour leur expliquer le catéchisme.

Vie de renoncement

Ses jeunes élèves la contemplent comme une étoile bienfaisante, si gentille de leur permettre de se regarder dans le miroir qu'elle porte à sa ceinture, selon l'usage du temps. Émerveillés de s'y voir, ils errent à la magie. "Une femme aussi jolie, disent-ils, qui guérit les maladies et qui vous aime jusqu'à vous porter sur son cœur, doit être plus qu'une créature humaine et est assurément une protection contre les diabolais".

Pendant les quatre années qu'elle passera à l'Abitation, sa vie sera régie par la salutation angélique de l'Angelus, selon le désir de Champlain, l'amour du prochain remplira ses journées; le sacrifice et le renoncement peupleront l'isolement où la laissent un mariage sans enfant, un mari distant par l'âge et par les exigences de sa charge d'administrateur en terre nouvelle; frustrée encore dans son amour fraternel, car Eustache Boullé accompagne généralement toujours son beau-frère dans les explorations.

L'île Ste-Hélène

Elle sera même oubliée dans les récits de voyage de son conjoint, lequel ne parlera d'elle qu'une seule fois, par un geste de reconnaissance et de souvenir, sans doute, pour l'exiler, et ce sera lors de la prise de possession, en face du Mont Royal, de cette île, "pouvant faire l'emplacement d'une ville facile à défendre" où qu'il baptisa Sainte-Hélène, selon le prénom de sa femme.

A-t-elle su admirer les courbes merveilleuses du monde nouveau que le cartographe traçait au lendemain de chaque découverte? Pouvait-elle évaluer en or ou en gloire la richesse de ce pays "beau en toute perfection"?

Il semble que ce soit la religion qui les ait le plus unis pendant leur vie. Même après la mort de son époux, c'est encore la Foi, dont il lui a fait la précieuse offrande, qui la guidera, en lui faisant renoncer en faveur des Jésuites de la Nouvelle-France, aux biens que son mari lui avait laissés, par contrat de donation mutuelle, le 14 février 1632, devant les notaires garde-notes du Roy. Sa cousine, Marie Camaret, et l'époux de celle-ci, Jacques Herzat, attaquèrent cependant le testament et le firent casser à leur profit.

Aumône et prière

Du contact de la forte personnalité de son conjoint, elle a conservé les enseignements religieux et se souvient de ses paroles civilisatrices: "L'oeuvre des guerriers est sans lendemain si elle ne s'est appuyée sur celle de l'Eglise... C'est une grande pitié que tant de créatures vivent et meurent

sans avoir la connaissance de Dieu et même aucune religion ni loi, soit divine ou politique, établie pour eux... Quand pourrions-nous les pacifier avec les paroles du Christ?"

A l'aumône de sa dot déjà dispersée dans la nouvelle colonie, elle ajoutera cette action de la prière, dont, au dire du père Le Jeune, "on attend plus pour la conversion des sauvages, que de toutes les courses et de toutes les paroles des missionnaires".

Elle se fait religieuse

En novembre 1645, elle entrera au monastère parisien de Sainte-Ursule, comme novice, sous le nom de soeur Hélène de Saint-Augustin et, le 17 mars 1648, elle fondera un monastère d'Ursulines, à Meaux.

Madame Samuel de Champlain aura passé sous le ciel de notre Québec naissant "au plus beau de son âge", comme "volée d'oiseaux". Le reste de sa vie, à Paris, s'estompé dans l'inconnu jusqu'à ce qu'enfin il se vaille complètement derrière l'impénétrable grille du cloître, qu'elle quittera "en odeur de vertu", à l'âge de cinquante-six ans, le 29 décembre 1654, pour l'éternelle "terre de promesse".

Un grand voyageur

De 1608 à 1635, année de sa mort, Champlain ne fit pas moins que neuf voyages en France pour y plaider la cause de sa colonie naissante.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE

Madame Champlain

Pour un pageant, lors d'un festival organisé par la Commission Inter-Etats dans le but de commémorer le 350^e anniversaire de la découverte du lac Champlain, on aurait pu venir d'Allemagne. Le sergent d'arsenal Samuel de Champlain pour lui faire personnifier le Fondateur dont il serait un descendant. Un descendant de Champlain,

de ses jours. Mais si l'on en croit la note que nous avons citée de la Chronique des Ursulines de Québec, elle se fit, en effet religieuse et elle est considérée comme la fondatrice des Ursulines de Montréal.

Le 25 décembre 1635, Champlain mourut et ce fut le Père Lalemant qui l'assista à ses derniers moments et qui apprit la triste nou-

Un billet de Damase POTVIN

et avec le patronyme de Samuel, voilà certes qui est peut-être émouvant. Car il est avéré aujourd'hui, et l'on n'a pas de doute, que Samuel Champlain — il n'usa jamais de la particule de son nom — n'a laissé de postérité ni en France ni au Canada.

Ce propos nous amène à rappeler la mémoire de la jeune et charmante épouse du Fondateur, Marie-Hélène Bouille, ou sœur de saint Augustin comme on la désigne dans la Chronique des Ursulines de Québec où on apprend qu'elle fut la fondatrice des Ursulines de

Montréal à sa femme, Champlain avait donné tous ses biens aux Jésuites. Sa femme vécut encore dix années. Une cousine germaine du Fondateur plaida contre les Jésuites et fit casser le testament, ce qui suscita un procès à la veuve du Fondateur laquelle entra dans l'ordre des Ursulines de Montréal dont elle fut la fondatrice et la bienfaitrice le 7 novembre 1645.

Ainsi donc Champlain ne laissa pas de postérité. Mais pour nous du Canada français, descendants de ses compagnons qu'il regardait comme ses enfants, nous



Montréal et qu'on la maria avant sa sœur aînée et même avant qu'elle eût atteint l'âge de douze ans pour ménager son avantage qui s'offrait en la personne de Monsieur de Champlain.

Elle fut généreusement ses adieux, dit la chronique, puis elle quitta Paris et l'ancienne France pour la nouvelle en 1620. Elle s'embarqua avec son mari et traversa sans ceinture les mers avec toutes les vicissitudes d'une longue et laborieuse navigation.

C'est dire que Champlain trouva toute Québec depuis douze ans quand il se mit en route d'une de ses croisières. C'est une traversée de la Mer des Indes. Madame Champlain y demeura quatre ans à Québec et puis comme le climat à toutes les misères de la colonie. Finalement, la diète de l'été et d'autres fortes raisons obligèrent le Fondateur à ramener sa femme en France. Madame Champlain ne revint pas à Québec.

Pendant qu'elle était en France, vivant dans le monde comme n'y étant pas, elle eut le dessein de se faire religieuse. Elle écrivit à son mari à cette fin. Tout ce qu'elle put obtenir fut de

peut-être dire avec vérité, si l'on cherche sa famille, qu'on n'a qu'à regarder autour de soi et l'on verra tout un peuple, un pays, dont il fut le père.

De nos jours encore des familles qui portent le nom de Champlain se réclament du Fondateur, comme de leur premier ancêtre, sans aucun droit en raison, car Marie-Hélène Bouille ne lui a pas donné d'enfants.

En 1861, le grand voyageur français, M. de Parthenay, qui a visité le Canada dans tous les coins, raconte dans ses relations publiées dans les Contes des Français en 1861, qu'étant arrivé avec sa femme dans une cabine à St-Jean-Des-Châtellons tenu par un de Champlain, la femme de l'aubergiste présenta son mari à deux voyageurs comme arrière-arrière-petit-fils du Fondateur de Québec. C'était, un baronnet, un peu fort de monture.

Et nous avons connu nous-même, il y a quelques années, à Québec, un monsieur de Champlain qui se prétendait aussi descendant du Fondateur et qui ambitionnait de fonder de vastes industries sur la Côte Nord du Saint-Laurent.

HELENE BOULLE



Page féminine

MADAME DE CHAMPLAIN VOUDRAIT DEVENIR RELIGIEUSE.

Une rumeur étonnante nous vient de Paris : Hélène Boullé, la très gracieuse épouse de monsieur de Champlain, songerait à entrer au couvent. Nous avons chargé un correspondant parisien de mener une enquête à ce sujet et nous sommes en mesure de confirmer la nouvelle.

Il est exact que madame de Champlain souhaite entrer chez les Ursulines. L'an dernier, elle a même confié au père Charles Lalemant une lettre dans laquelle elle prie son époux de la délier de ses engagements. Cette lettre a probablement été perdue, car on sait que le vaisseau qui amenait le père Lalemant a été attaqué par les Anglais, au début de mai 1628, et que le religieux a été reconduit en Europe.

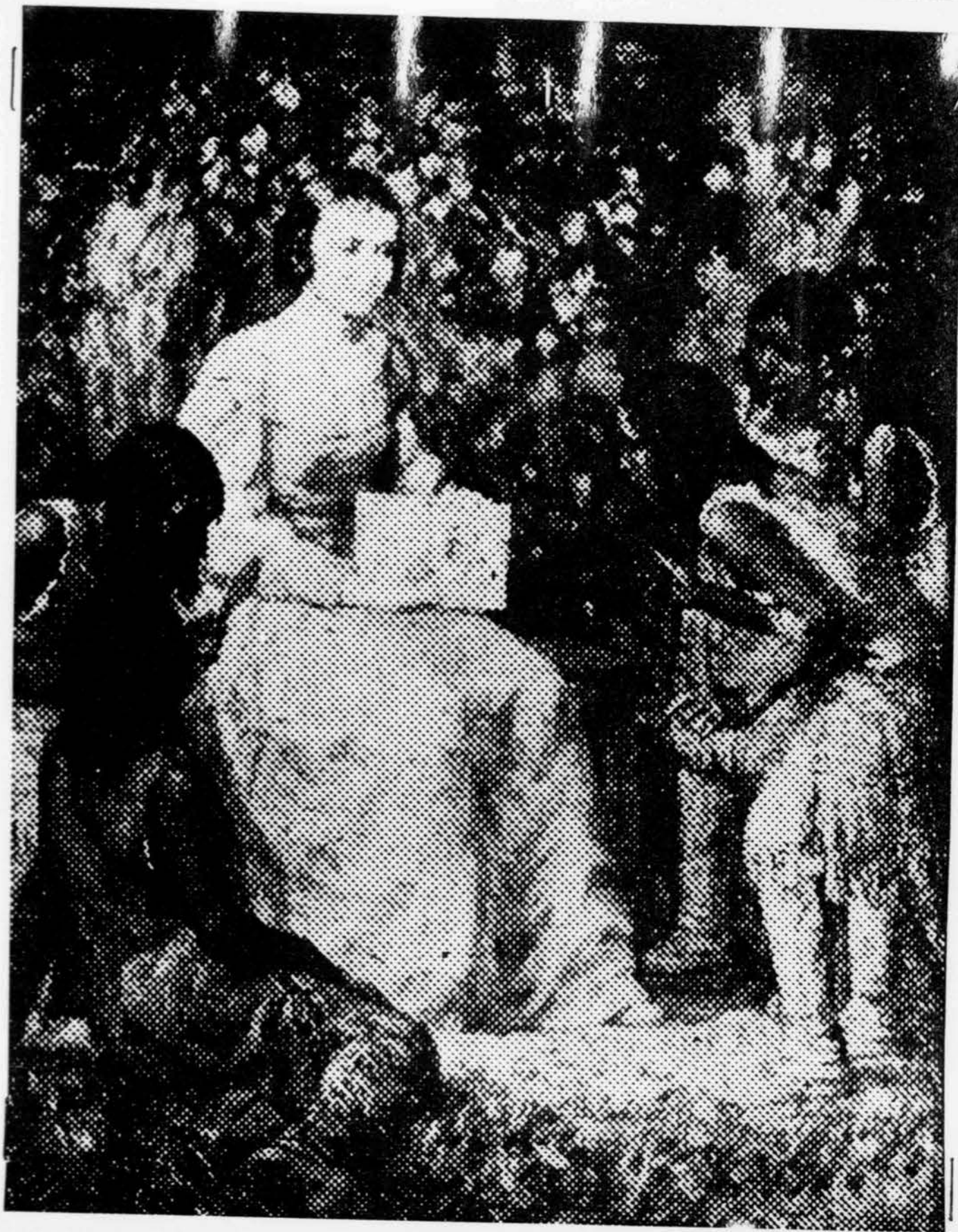
Le pieux dessein d'Hélène Boullé persiste. La jeune épouse de 30 ans a, pour l'appuyer, un illustre exemple, celui de l'ancien vice-roi de la Nouvelle-France, Henry de Lévis, duc de Ventadour, et de Marie Liesse de Luxembourg. Ces époux modèles ont édifié et étonné la cour, en se déliant de leurs engagements au cours d'une cérémonie émouvante dans la chapelle des Carmélites, le 24 septembre 1628. La duchesse vient d'entrer au Carmel d'Avignon et le duc s'oriente vers le sacerdoce.

On sait que lors de son mariage, en 1610, Hélène Boullé appartenait à la religion réformée. Convertie deux ans plus tard, à 14 ans, elle s'est montrée depuis une apôtre très zélée. Sa mère et son frère, Eustache, ont été ramenés à la vraie foi par ses prières et ses attentions. Au cours de quatre années passées en Nouvelle-France, de 1620 à 1624, elle a déployé un zèle apostolique qui révèle une âme de très haute qualité spirituelle.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ses aspirations actuelles. Nous lui souhaitons de les réaliser.



HÉLÈNE DE CHAMPLAIN — Est-ce vraiment elle? Nous en doutons. N'ayant pu rejoindre l'épouse de Champlain, nous avons demandé à une de ses amies de nous fournir un portrait de la dame. Voilà ce que l'on nous a remis. Bien que ce visage soit très joli, et malgré l'affirmation de son amie, nous doutons de son authenticité.



Reproduction d'une peinture de M. Sherriff Scott



● On ne le sait peut-être pas, mais HELENE DE CHAMPLAIN (l'épouse de Samuel, bien connu dans notre histoire du Canada), entra chez les Ursulines de Paris, après le décès de son époux . . . et c'est au sein de cette congrégation religieuse qu'elle mourut en 1654, à l'âge de 56 ans. J'espère qu'à notre RESTAURANT HELENE DE CHAMPLAIN, on connaît ce fait historique. ●

Biographie: Helène Boule.



il était une fois
le Québec...

LAURENCE RICHARD
B.A., Les L., M.A.



À 43 ans, Champlain épouse une fillette de 12 ans

• **Un mariage d'argent** Champlain qui veut explorer à nouveau et développer davantage la Nouvelle-France d'Amérique a besoin d'argent. Pour s'en procurer, il accepte, sous les conseils de De Monts, d'épouser à 43 ans une fillette de 12 ans, Hélène Boullé, fille de Nicholas Boullé, secrétaire de la chambre du roi. Les fiançailles ont lieu le 27 décembre 1610 à St-Germain l'Auxerrois et le mariage est célébré le lendemain. De sa signature enfantine un peu tremblante, Hélène consent par contrat à devenir l'épouse d'un homme qui a près de 4 fois son âge. Champlain, reçoit, le jour des fiançailles, en plus de la dot de 6000 livres de son épouse, la somme intéressante de 4500 livres!

• **Une séparation obligatoire de 2 ans.** Le contrat de mariage, vu le très jeune âge de la mariée à peine pubère, exige que les conjoints soient séparés pendant deux ans. De fait, les époux seront ainsi séparés près de 10 ans.

• **Une petite parisienne à Québec.** Ce n'est que 10 ans après son mariage qu'Hélène Boullé devenue Madame de Champlain, alors âgée de 22 ans, accompagne son mari à Québec. Habitée à la gracieuse et luxueuse vie des cercles de Paris, celle-ci vient à Québec avec trois dames de compagnie. Ses valises sont remplies des plus belles robes de Paris, de même que de jolis colifichets, de fines et délicates dentelles, de souliers importés. À peine arrivée, elle s'habitue mal à cette rudimentaire habitation de Champlain à Québec. Le toit y coule. La maison dans ces durs et impitoyables hivers froids est mal chauffée. Les courants d'air y sont nombreux. Pour une petite parisienne habituée au confort, ce sont là des débuts difficiles. Et pourtant Hélène de Champlain a, malgré tout, le courage et la force de partager pendant 4 ans avec son mari les angoisses, les fatigues, les peines, les difficultés de cette vie pour le moins obscure et solitaire, presque coupée de toute civilisation. Au bout de 4 ans, un peu découragée, elle revient en France, laissant Champlain seul à Québec.



Hélène Boullé n'avait que 12 ans lorsque Champlain l'épousa. (Archives de la ville de Montréal)

• **L'île Ste-Hélène, en l'honneur de sa femme.** Lorsque Champlain descend pour la première fois en 1609, peu après la fondation de Québec, sur cette île qui est située face au Mont Royal, il nomme celle-ci «île Ste-Hélène» du nom de son épouse, Hélène Boullé.

• **Sa femme, religieuse?** Profondément religieuse avant d'embrasser à 14 ans la foi catholique de son mari — elle était avant protestante — Hélène Boullé, la très gracieuse épouse de M. de Champlain, dans une lettre qu'elle confie au Père Lalemant en 1628, veut devenir religieuse au couvent des Ursulines. Elle prie alors son mari de la délier de ses engagements.

BOURASSA, Napoléon, author, architect and painter, is the son of the late François Bourassa of Montebello, P.Q. and was born at l'Acadie, P.Q. Oct. 21, 1827. Educated at the Petit Semy de St-Sulpice, he became a law student in the office of the late Norbert Dumas, Montreal.

Subsequently, he turned his attention to art, studying under the late Theophile Hamel. He spent 3 years at Florence and Rome. He attended no special class or school but was much in Overbech's studio, and followed his methods closely. On his return to Canada, he devoted himself to the practice of his art, both as a painter and architect. His intimacy with Overbech is noticeable in the frescoes executed by him in the chapel of the nazareth Asylum, Montreal, the first decorative work undertaken by him after his return to Canada. The Church of Notre-Dame de Lourdes, Montreal, is also an example of his powers as architect, painter and decorator. During recent years, he has confined himself almost solely to architecture, and has but lately designed plans for a fine church to be erected by the Dom. Fathers at Fall River, Mass. In 1880, he was appointed member of the Board of Arts and Manufactures, P.Q. In the same year, he was chosen by the Marquis of Lorne to be a member of the newly established Royal Canadian Academy of Arts. Elected V.-P. of that body he continued to hold that position up till quite recently. He has likewise distinguished himself in literature.

He was one of the founders of La Revue Canadienne, 1864, and for some years, dir. thereof. Some of his reminiscences of travel and papers on the progress of art in Canada, have appeared in that well-known periodical. Among separate works, he has published "Jacques et Marie", an historical romance relating to the dispersion of the French Acadians, 1755; "Nos Grand mères" a descriptive sketch of the women of old French Canadian and two or three volumes of lectures which had been delivered by him at the old Cabinet de Lecture, Montréal. He lost many valuable manuscripts and drawings in a fire at Montebello.

Mr. B. married 1857, Azelie, young daughter of the late Hon. L.J. Papineau, the famous leader of the insurrection, in L.C. 1837. Henri Bourassa, born in Montreal, Sept. 1, 1868, journalist, sometime Mayor of Montebello, and now President of the Agricul. Soc. and member for Labelle in the House of Commons, is his son. St. Hyacinthe, P.Q.

EX: Canadian Men and Women of the Time,
Morgan 1898
Page 103

Napoléon Bourassa.

Notice biographique.

Dans: "Marges d'histoire", par Olivier Maurault, P.S.S.
1929. Tome I.

Voir: Bibliothèque administrative
Archives municipales.

HON. LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

NAPOLEON BOURASSA (Père d'Henri Bourassa)

Lieux de résidence à Montréal,
entre les années 1865 et 1870.

EX: Bottins d'adresses - Montréal

1865-66 Papineau, Hon. Louis-Joseph,
268 Dorchester Street

" " Bourassa, Napoléon, Artist,
161 St. George Street

1866-67 Papineau, Hon. Louis-Joseph,
92 Champ de Mars Street

NOTE: Le nom de Napoléon Bourassa n'est
plus mentionné aux bottins d'adresses.

1867-68 "" "" ""

1868-69 "" "" ""

1869-70 Papineau, Hon. Louis-Joseph,
90 St. Denis Street

Bourassa, Napoléon, Artist,
90 St. Denis Street.

Archives municipales de
Montréal,

le 2 octobre 1959.

HON. LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Lieu de résidence à Montréal,
entre les années 1866 et 1868 (1)

No. 92 (ancien no) rue du Champ-de-Mars,
angle sud-ouest de la rue Bonsecours.

<u>Année</u>	<u>Locataire</u>	<u>Loyer annuel</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Evaluation</u>
1862	Lot vacant		John Pratt	\$3,000.
1863	S.P.Felton, marchand de farine	\$360.	" " "	6,000.
1865	Capt. Traverse 60th Rifles	" "	" "	6,000.
<u>1866</u>	Hon. Ls.-Jos. Papineau	" "	" "	6,000.
<u>1867</u>	" "	" "	" "	6,000.
<u>1868</u>	" "	" "	" "	6,000.
1869	Adrian Giberton marchand	" "	" "	6,000.

(1) EX: Rôles d'évaluation de la
Cité de Montréal, quartier Est.

NOTE: La maison ci-dessus aurait été construite
en 1863, ainsi qu'en font foi les rôles
d'évaluation du quartier Est de la Cité
de Montréal.

Archives municipales
de Montréal,
2 octobre 1959.

HON. LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

NAPOLÉON BOURASSA (Père d'Henri Bourassa)

Lieu de résidence à Montréal, en 1869

EX: Rôles d'évaluation foncière,
du quartier Est de la Cité
de Montréal.

<u>Année</u>		<u>Propriétaire</u>	<u>Evaluation</u>
1867	Terrain vacant rue St-Denis. (deux lots)	Hon. Louis-Joseph Papineau	\$4,000.
1868	Maison en construc- tion sur l'un des deux lots. Le 2ème lot est la propriété de:	Napoléon Bourassa Hon. Louis-Joseph Papineau	\$3,000.
1869	90 rue St-Denis, Locataire ou occupant: Napoléon Bourassa, artiste	Napoléon Bourassa	\$7,000.

NOTE: Les bottins d'adresses de
l'année 1869-70, nous font
voir que L'Hon. L.-J. Papineau
et Napoléon Bourassa demeuraient
au no. 90 rue St-Denis.

ARCHIVES MUNICIPALES
de Montréal
le 3 octobre 1959.

Ex: La Revue Canadienne
Sept. 1914
Article de l'abbé Elie J. Auclair ✓

M. Napoléon Bourassa



La *Revue canadienne* doit un hommage à la mémoire de M. Napoléon Bourassa, artiste et homme de lettres, décédé, à l'âge avancé de 89 ans, à Lachenaie, le 27 août, dont on fait les funérailles ce matin (30 août) à Montréal, dans l'église du Saint-Enfant-Jésus, et qui sera inhumé demain (31 août), à Montebello, dans le tombeau de la famille.

M. Bourassa n'avait que trente-sept ans quand la *Revue canadienne* fut fondée en 1864, il y a de cela cinquante-deux ans. Il comptait déjà parmi les esprits dirigeants de l'époque. C'est lui qui a signé, en qualité de président du bureau de direction, le *prospectus* de la première livraison de notre périodique. Dans cette même livraison de janvier 1864, M. Bourassa publiait un article sur *le carnaval à Rome*, qu'on relit encore aujourd'hui avec infiniment d'intérêt. En 1865 et 1866, il publia, dans nos pages, son roman de moeurs acadiennes, *Jacques et Marie*. Il donna aussi aux lecteurs de la *Revue* plusieurs *causeries artistiques* et d'autres études. En 1870, il avait cessé d'être président du bureau de direction, et M. Royal, plus tard l'honorable Royal, lui avait succédé. Mais il nous suivit toujours, jusqu'en ces dernières années, avec bienveillance et avec intérêt. A ce titre tout spécial, la *Revue canadienne* se doit à elle-même de s'incliner sur sa tombe.

Ecrivain, peintre et architecte, M. Napoléon Bourassa a été, de l'aveu de tous, l'un de nos artistes les plus en vue. Il a été, chez nous, l'un des pionniers et l'un des plus fervents amis des lettres et des arts. Il terminait son article sur *le carnaval de Rome*, en 1864, en affirmant, avec l'Eglise, " que les

jouissances des sens s'en vont en poussière, qu'il n'y a d'éternel que la vie de l'âme — la vie laborieusement employée au perfectionnement de soi-même et des autres, à l'assimilation du beau humain au beau divin ». La vie de l'âme par le culte du beau, ce fut bien là, en effet, l'objet vers lequel Napoléon Bourassa tendit toujours comme homme, comme croyant et comme artiste. Ses oeuvres diverses l'établissent nettement.

On sait qu'il était de famille distinguée. L'un de ses frères, François, fut de longues années député de Saint-Jean à Québec. Un autre, l'abbé Augustin-Médard, fut longtemps missionnaire, puis curé à Montebello pendant trente ans. Lui-même, M. Napoléon, avait épousé, en 1857, Azélie Papineau, fille de l'homme d'Etat bien connu, Louis-Joseph Papineau. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, entre autres feu l'abbé Gustave Bourassa et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, qu'on n'a pas besoin de présenter, ni l'un ni l'autre, aux lecteurs de la *Revue*.

En février dernier, une circonstance heureuse permettait au signataire de ce trop modeste hommage de pénétrer dans le vieil atelier de l'artiste presque nonagénaire, rue Sainte-Julie, à Montréal. Lui-même n'y venait plus sans doute. Mais quelques-unes de ses oeuvres étaient là : une *Apothéose de Christophe Colomb* (non terminée), grisaille de grande allure qui ferait bien dans l'un de nos édifices publics ; une *Méditation*, belle tête qui ornerait le cabinet d'étude d'un penseur, une *Peinture mystique*, une *Mort de saint Joseph*... Nous ne sommes qu'un profane dans le domaine de l'art ; mais il nous semble que ces jolies choses honorent notre pays et qu'on ne le sait pas assez. Peut-être la mort de l'auteur, qui eut toujours horreur du bruit et de la réclame, va-t-elle donner occasion au public de connaître mieux cette partie de son oeuvre. Que ce soit pour la louer ou la critiquer, peu importe, on devrait en parler davantage. Ce pionnier de l'art a sûrement

mérité qu'on ne l'oublie pas. D'ailleurs quelques-unes de ses architectures et décorations plus connues — Nazareth, Notre-Dame-de-Lourdes (à Montréal), Sainte-Anne (à Fall River) — ne le permettront pas.

Cet écrivain et cet artiste avait trouvé sa voie, paraît-il, de façon fort simple. Il avait tout jeune le goût de la ligne et du dessin. Un jour — il avait alors terminé ses études au collège de Montréal — qu'il rêvait, chez lui, à l'Acadie, devant la porte du poêle, sa bonne mère, qui vaquait aux soins du ménage, le gourmandait un peu de ce qu'il ne se décidait pas à "étudier une profession". Lui, pendant ce temps, n'écoutant que d'une oreille, avait pris un charbon noir et, sur le drap clair de son pantalon, il traçait une figure quelconque... Se frappant soudain sur la jambe, il répondit joyeusement à sa mère : " Ce que je vais faire, le voici — et il montrait le capricieux dessin — je serai un artiste ! " Nous tenons le fait d'une source absolument digne de foi.

Artiste et écrivain, l'auteur de *Jacques et Marie* et de l'exquise conférence sur *Nos grand'mères*, des peintures de Lourdes et de l'architecture de Fall River, l'était sûrement. Jusqu'à quel point et jusqu'à quel degré ? Nous laissons à d'autres de l'exposer. Mais, encore une fois, la *Revue canadienne* devait, nous semble-t-il, rendre hommage à ce parfait gentilhomme qui fut, chez nous, à divers titres, un pionnier et un fervent du beau. Devant la tombe de notre premier directeur, nous nous inclinons respectueusement.

Pour la direction,

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la rédaction.

Le césarisme et la suprématie de l'Eglise

(Extrait d'un ouvrage, qui vient de paraître à Paris, chez Lethielleux, sous ce titre : *Christianisme et modernisme en face du problème religieux.*)

CÉSAR a beau commander à une centaine de millions d'hommes, dans l'Eglise il n'est qu'un sujet. Au point de vue surnaturel, le porte-couronne n'est pas moins impuissant que le porte-chainé. Il n'en a pas moins besoin d'être enseigné, sanctifié, guidé. Sous ce triple rapport il n'est pas moins dépendant du successeur du batelier Simon-Pierre. Il en est dépendant, non seulement comme homme privé, mais comme homme public. S'il est élevé au-dessus de ses frères, s'il a en mains la puissance matérielle, le pape n'a qu'un devoir plus strict de veiller à ce qu'il n'en abuse pas, à ce qu'il ne porte pas scandale à son peuple par sa conduite ou par ses intrusions dans le domaine ecclésiastique; il n'a que l'obligation plus impérieuse de le ramener dans la droite voie, s'il s'égare, en usant d'avertissements paternels tout d'abord, mais en ne craignant pas non plus, au cas où ceux-ci sont impuissants, d'employer les foudres spirituelles dont il dispose.

Ce n'est pas tout. Dans l'exercice de son pouvoir civil, César non seulement doit éviter d'entraver l'Eglise, soit dans son extension, soit dans son recrutement, soit dans l'organisation de sa hiérarchie, soit dans sa juridiction et l'administration de ses sacrements; mais il doit encore tenir compte des lois ecclésiastiques et des directions pontificales. Si donc il

NAPOLÉON BOURASSA

La Petite Revue Variété historique par Henri HEBERT 15 août 1935

Le texte ci-dessous a été donné en causerie à l'un des programmes de la "Petite Histoire" à Radio-Canada.

— Monsieur Hébert, quand avez-vous connu Napoléon Bourassa?

— Je n'ai vraiment connu Monsieur Bourassa que vers 1910. Je dis vraiment parce qu'en effet, je n'avais fait que l'apercevoir quelque vingt-cinq ans auparavant. J'étais alors bien jeune, et ma mémoire dans ce temps-là n'était pas assez formée pour conserver de lui une image fidèle.

— Pourriez-vous me faire son portrait?

— De taille un peu en-dessous de la moyenne, il émanait de Napoléon Bourassa une très grande distinction. Non pas cette distinction contractée, pincée, obtenue grâce aux bons offices de l'excellent coupeur, mais bien cette distinction innée, affinée par une vaste intelligence et une éducation de premier ordre. Une tête admirablement construite (pardonnez cette expression de sculpteur) au-reçolée d'une chevelure d'une blancheur éclatante, très abondante et rejetée en arrière. Sa figure au teint frais était soulignée par des yeux observateurs et pétillants de malice. Il portait une courte barbe en pointe, bien soignée.

— Était-il bon causeur?

Oui, et il s'exprimait avec facilité. Son vocabulaire très étendu lui venait sans doute de sa connaissance approfondie du français, de l'anglais et de l'italien. Sa phrase lapidaire savait au besoin être caustique sans cependant être méchante, car il était d'une politesse exquise. Malgré son âge avancé, il était resté jeune d'allure et avait une telle agilité qu'à quatre-vingts ans passé, il sautait encore dans un tramway en mouvement. Il fut très amusé un jour d'entendre la réflexion d'un témoin oculaire d'une semblable prouesse et qui dit assez fort pour être entendu de lui: "Il va se casser la figure (je traduis) cette espèce de vieux là".

— Vous venez de parler de cette jeunesse physique. A quoi pouvait-on l'attribuer?

— Il avait pratiqué les sports, non pas assis dans une arène doucement enveloppée d'un brouillard de fumée à travers lequel on voit s'agiter des athlètes au milieu de cris, de hurlements ou d'applaudissements, mais bien en payant de sa personne. Il faisait de la natation, de la marche et surtout de l'équitation. Il eut même quelques petits accidents heureusement sans gravité.

— Fut-il un précurseur?

— Vous seriez bien aimable de préciser votre question.

— Disons en Art.

— En art, il ne fut peut-être pas un précurseur à proprement parler, mais il fut un pionnier. Il y a dans l'histoire de l'art au Canada, si tant est qu'il y ait une histoire de l'art dans notre pays, des noms très respectables, qui l'ont précédé. Il fut cependant un des hommes les plus compacts de son temps. Très cultivé, rien de ce qui était humain ne lui était étranger et ne pouvait le laisser indifférent. Il était d'une curiosité intellectuelle inlassable. De plus il joignait aux qualités de l'esprit, celles du cœur. C'est cette connaissance du cœur et de l'âme humaine qui l'invita, sans doute, à écrire Jacques et Marie, oeuvre pleine de charme et de vérité historique. Né à l'Acadie, en 1827, son enfance fut bercée par les nombreux récits du "Grand dérangement".

— Mais dans l'enseignement, Napoléon Bourassa fut-il un précurseur?

— Votre question étant plus précise, je puis vous répondre en toute franchise et sans hésitation OUI.

Revenant d'Italie où il avait trouvé ce que son inquiétude visuelle et intellectuelle demandait, Napoléon Bourassa se sentit un peu perdu dans une société non seulement peu capable, mais ne se souciant pas d'apprécier l'oeuvre d'art.

— Les temps ont-ils beaucoup changé?

— Hum! N'insistons pas. Je continue. Il se découvrit une âme d'apôtre et, comme Saint-Jean-Baptiste, notre patron, il prêcha dans le désert. Il ne se rebuta pas et il remua ciel et terre pour réaliser son projet. Ce n'était pas dans le vaniteux espoir de laisser un nom, mais bien pour faire quelque chose et secouer ses compatriotes, les sortir de la douce torpeur dans laquelle ils se laissaient enliser. Il eut la bonne fortune de rencontrer l'abbé Verreau qui lui confia les cours de dessin de l'École Normale. Au bout d'un an, le ministre qui défrayait le coût de cette classe demanda à quel parti politique appartenait ce professeur. Les subsides furent supprimés, M. Verreau n'ayant pas jugé à propos de répondre.

— Que fit-il alors?

— Napoléon Bourassa continua seul son oeuvre. Il fonda des cours gratuits. Six ans plus tard, il enseigna bénévolement le dessin aux classes du soir des Artisans Canadiens-Français. Trois ans s'écoulèrent avant que d'être rémunéré.

— Alors, d'après vous, c'est Monsieur Bourassa qui fut le véritable fondateur d'une école d'art au Canada.

— Je crois pouvoir l'affirmer.

— Son opinion était-elle respectée en matière d'art?

Oui, ses efforts enfin reconnus, son nom fut mêlé à toutes les entreprises intellectuelles et artistiques, soit comme fondateur, directeur, collaborateur ou conseiller.

— Je sais qu'il fut souvent appelé à juger les oeuvres artistiques de ses compatriotes.

— C'est ainsi qu'à l'exposition provinciale de 1879, étant membre du jury, Napoléon Bourassa remarqua un petit buste, taillé dans le bois, du chansonnier français Béranger. Y trouvant des qualités sculpturales exceptionnelles, il lui attribua un premier prix et invita le jeune sculpteur à venir dans son atelier pour s'y former. L'offre fut acceptée avec enthousiasme. Le jeune homme travailla sous la tutelle du maître. Cet élève était Philippe Hébert, qui confirma par la suite, je le crois du moins, le geste avisé de Monsieur Bourassa.

— Avait-il aussi le loisir de travailler pour lui-même et selon ses goûts?

— Le temps qu'il donnait si généreusement aux fins éducatives de ces compatriotes ne l'empêchait pas de se consacrer à ses travaux d'architecture, de peinture, de sculpture, de littérature et de critique d'art. Il a publié en 1866, dans la *Revue Canadienne*, Jacques et Marie, dont j'ai dit un mot tout à l'heure. De plus il donna des critiques d'art et fit de nombreuses causeries, sinon appréciées, du moins écoutées. Il commença de parler de l'art en Europe, non pas comme un livresque mais comme un visuel et un intellectuel. Ensuite il traita des efforts artistiques du Canada. Sa plume alerte nous donna des appréciations de nos églises.

✓

Les collections de Mlle Augustine Bourassa légues à la province

le 28 août 1944
Une exposition Napoléon Bourassa
à la bibliothèque Saint-Sulpice

Québec, 28 (D.N.C.) — La province de Québec vient d'hériter d'un don qui enrichit considérablement sa collection de trésors artistiques, historiques et documentaires. En communiquant cette nouvelle aux journalistes, au cours d'une entrevue qu'il leur accordait hier après-midi, M. Hector Perrier, secrétaire de la province a déclaré: "Ce magnifique don a été fait à la province par les héritiers de Mlle Augustine Bourassa, décédée en mars 1941, qui avait réuni un grand nombre de tableaux, dessins, esquisses et photographies des oeuvres d'art de son père, Napoléon Bourassa. Elle avait également acheté une partie de la bibliothèque de son grand-père maternel, Louis-Joseph Papineau, et recueilli une quantité notable de lettres et d'autres documents offrant un intérêt historique.

"Enfin, elle avait acquis quelques meubles anciens et de vieux motifs de décoration d'église.

"Son intention, poursuit M. Perrier, était de distribuer ces diverses collections entre plusieurs musées dont elle projetait la fondation, mais elle n'a pu mener ses projets à bonne fin, et même terminer la rédaction de son testament. Ses héritiers légaux ont renoncé à toute réclamation à cet égard et confié à l'un d'eux, M. Henri Bourassa, le soin de disposer de ces collections.

"M. Bourassa a cru que le moyen le plus efficace de faire profiter le public de ces objets d'intérêt divers serait d'en faire l'abandon total et gratuit au gouvernement de la province, à la seule condition qu'ils fussent placés aux endroits qui les rendraient plus facilement accessibles, soit aux amateurs d'art, soit aux personnes qui poursuivent des études historiques.

"M. Bourassa a accompli là un geste généreux et noble pour lequel, après l'avoir déjà fait personnellement, je tiens à lui exprimer publiquement ma vive reconnaissance et celle de tous les membres du gouvernement provincial. Il a donné, en ce faisant, un magnifique exemple de civisme éclairé et de pur patriotisme, et complété heureusement la tâche laissée inachevée par sa soeur, Mlle Bourassa.

"Nos remerciements les plus sincères vont également aux autres héritiers, qui en abandonnant leurs droits, ont permis à M. Bourassa de doter la province de ces souvenirs artistiques et historiques."

M. Perrier ajoute que les oeuvres d'art de cette collection seront probablement déposées au musée de la province, les lettres et documents aux archives, les livres à la biblio-

thèque Saint-Sulpice et les meubles au musée de l'École du meuble à Montréal.

Le secrétaire de la province termine en disant qu'il est possible qu'une exposition "Napoléon Bourassa" soit tenue à la bibliothèque Saint-Sulpice en avril ou en mai prochain, afin de permettre au public d'avoir une idée d'ensemble de cette riche collection avant sa répartition entre les endroits plus haut mentionnés.

le 28 août 1944
Cadeau magnifique

Le secrétaire de la province, M. Hector Perrier, annonce que M. Henri Bourassa, en son nom et au nom des autres héritiers de sa soeur, Mlle Augustine Bourassa, vient de faire à la province un don magnifique.

Mlle Bourassa, passionnée pour la mémoire de son père et de son grand-père, très cultivée et persévérante en ses desseins, avait employé une partie de sa vie à constituer une riche collection de documents relatifs à la vie et à l'oeuvre de Napoléon Bourassa, ainsi qu'à l'histoire de Louis-Joseph Papineau. Cette précieuse collection, elle comptait l'employer au progrès des arts dans la province, ainsi qu'au développement de la culture historique. Mlle Bourassa est morte avant d'avoir réalisé tout son rêve, mais ses héritiers se sont mis d'accord pour achever son dessein. M. Bourassa, leur mandataire à tous, a donc en leur nom et en mémoire de la regrettée défunte, fait don à la province de cette superbe collection, — à la seule condition qu'on en dispose pour le plus grand bien des amateurs d'art et des curieux de la recherche historique.

Ainsi on a tenu à le proclamer M. Perrier, M. Henri Bourassa et ses co-héritiers ont ainsi donné un magnifique exemple. Ils assurent en même temps à l'oeuvre de Mlle Bourassa le maximum de rayonnement.

ME. 20 AOUT 1944

Ceux qui firent *Le Québec*
notre pays

**Napoléon
Bourassa**
(1827-1916)

Exemple à peu près unique de versatile, Napoléon Bourassa a pratiqué à peu près tous les arts et l'on peut dire qu'il y a excellé. On le reconnaît comme dessinateur, peintre, sculpteur, architecte, romancier, conférencier, critique et même, à certains égards, historien.

Il naquit à l'Acadie, le 21 octobre 1827, de François Bourassa et de Geneviève Patennde. Ses études terminées au collège de Montréal, il entra dans l'étude légale de M. Norbert Dumas, dans le but de s'initier à la pratique du droit. Mais il quitta, en 1852, le pays pour aller étudier en Europe. Durant son séjour de quatre ans, il pratiqua le dessin et la peinture en Italie et en France. A son retour, il s'adonna à la peinture religieuse, aux paysages et aux portraits. Il se perfectionna dans son art auprès du célèbre peintre canadien Théophile Hamet. Comme architecte, il réalisa au moins une très belle oeuvre: la chapelle Notre-Dame de Lourdes, à Montréal. Il a décoré plusieurs églises et chapelles. Il publia en 1860 son roman bien connu "Jacques et Marie". Il donna une belle étude de "Nos grand-mères".

Napoléon Bourassa pratiqua également la sculpture avec beaucoup de succès. Il débuta par un buste de son beau-père, Louis-Joseph Papineau, demeuré une oeuvre très populaire. Il avait épousé, en 1857, la fille du grand tribun, Marie-Azélie Papineau. Il en eut cinq enfants: Augustine, Gustave, Adine, Henriette, qui épousa le juge Chauvin, et Henri, le grand journaliste et homme d'Etat, l'une des plus fortes personnalités du siècle.

En 1880, Napoléon Bourassa fut élu à l'Académie canadienne des Arts, dont il fut durant plusieurs années le vice-président. Il mourut à Lachenaie, le 27 août 1916.

LE DOCUMENT SUIVANT
EST ILLISIBLE



L'OISEAU BLEU

Une page d'histoire

BOURASSA



NAPOLÉON BOURASSA

NAPOLÉON BOURASSA

Napoléon Bourassa naquit à l'Avon, comté de Saint-Jean le 21 octobre 1827. Il mourut à Lachenaie, où il était en villégiature, le 29 août 1916.

Son œuvre s'étend en relief de Montréal, et dans le ciel, avec ce qui est son œuvre la plus précieuse. Il réussit plutôt de se lier à l'architecture française de l'époque de son arrivée au Canada. Il fut un des premiers à introduire au Québec avec l'un des meilleurs professeurs de cette époque (l'architecte Henri). Le succès qu'il eut à Montréal le fit aller peindre les murailles en France. Il séjourna à l'étranger et à Rome. Il revint quatre ans après au Canada pour y fonder une œuvre qui devait être bonne et française.

Dans toutes les œuvres d'art ou d'écriture, Napoléon Bourassa appliqua à sa mission et à la pureté des lignes. Il consacra son talent aux tableaux de genre religieux, aux paysages, et surtout aux portraits.

La chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal, fait bien ressortir ses qualités d'architecte, de sculpteur et de peintre décorateur. D'autres églises au Canada et aux États-Unis, construites suivant ses plans, procèdent aussi qu'il soit architecte, peintre et sculpteur émérite.

Il fut membre du *Conseil des Arts et Manufactures*, et de la *Société royale du Canada*. En 1881, il dirigea les destinées de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* en qualité de président général.

Napoléon Bourassa collabora à la *Revue canadienne* dont il fut le premier directeur. Il publia nombre d'articles dans divers journaux et revues. *Les jours et Mère*, roman historique dont il est l'auteur, rappelle l'épisode touchant de la dispersion des Acadiens.

Toutes ses œuvres prouvent que Napoléon Bourassa était un croyant sincère et passionné. "Les joissances des sens, a-t-il écrit, ne sont en possession au jour; il n'y a d'être réel que la vie de l'âme, la vie laborieusement conduite au perfectionnement de soi-même et de ses semblables, à l'assimilation du bien humain, du bien divin." La *Revue canadienne*, a dit de lui: "La religion, la patrie, la famille, les amis, les lettres et les arts, tout a été embrasé par cet esprit large et délié, quoique contenu toujours dans une discrète. Il aimait son art et son pays."

Aimer son pays, c'est ce qu'il faut enseigner et apprendre aux jeunes générations surtout. Le jour où les Canadiens français auront appris à aimer vraiment le Canada, ce jour-là ils commenceront tout naturellement leurs œuvres dans l'intérêt national, comme *Le Songe* de la puissance renouveau d'assombrer-ric, toujours et même initié par des Canadiens français. *Canada* — un nos nosstrances et l'avenir de nos familles sera bien protégé.

15/2/58

SOUVENIRS

A propos de l'école Napoléon Bourassa

par Omer HEROUX

Il est peu probable que la décision par laquelle la Commission des écoles catholiques de Montréal a récemment attribué à l'une de ses écoles le nom de Napoléon Bourassa, tout mérité qu'il serait, ait eu dans le public un écho bruyant ou prolongé. La foule, par le temps qui court, a trop de sujets de distraction.

Napoléon Bourassa, s'il pouvait encore avoir le souci de ces choses, ne se plaindrait point de cette absence de retentissement. Il est mort à la veille de ses quatre-vingt-dix ans, après avoir prodigué en des champs assez divers, notamment en art et en littérature, une somme de travail considérable et de qualité.

Nous l'avons particulièrement connu dans les dernières années de sa vie. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu beaucoup d'hommes de valeur aussi indifférents à la publicité. Il n'affichait même point ce détachement.

On pourrait à certains égards comparer son sort à celui des Veillot, Eugène et François. Comme eux, en dépit de ses mérites, il a été noyé par des ombres trop fameuses.

Dans son cas, ce fut celle de son beau-père, Louis-Joseph Papineau, et de son fils Henri. Il ne s'en plaignait point. Il n'avait même pas, semble-t-il, la moindre tentation de tirer quelque vanité de cette parenté.

Par contre, quelque respect qu'il eût pour son célèbre grand-père, nous avons entendu Henri Bourassa manifester assez vivement l'ennui qu'il éprouvait à être si souvent qualifié, sans plus, de petit-fils de Papineau.

— On dirait, s'exclama-t-il un jour, que je n'ai pas eu de père. Pourtant, si je tiens de Papineau la fougue oratoire, c'est de mon père que j'ai hérité ce que je puis avoir de bon sens et de sens dans la mesure.

Les auditeurs de ses causeries, que l'on pourrait presque qualifier de testamentaires, se rappellent avec quelle délicatesse, avec quel respect, il a parlé de son père et de ce qu'il lui devait. Il n'a pas hésité à déclarer que plus d'une fois celui-ci l'avait aidé à rectifier ses jugements trop absolus sur certains de ses adversaires.

Napoléon Bourassa avait, très jeune, c'était déjà le courant, fait un bref séjour dans une étude légale, mais il eut bientôt le sentiment que là n'était pas sa voie. Il se dirigea vers l'Europe, qui allait lui fournir le moyen de satisfaire ses aspirations profondes. Il y fit, de 1852 à 1856, un premier séjour pendant lequel il subit l'influence de peintres fameux, notamment d'Overbeck et d'Hippolyte Flandrin. C'est à qu'on, probablement, il faut attribuer l'allure fondamentale de son oeuvre proprement picturale, dont le P. Louis Lejeune a dit qu'elle était caractérisée par le souci de la pureté et de la précision des lignes.

C'est pendant ce premier séjour en Europe que le jeune artiste fit la connaissance intime de Louis-Hippolyte Lafontaine, récemment sorti de la politique. Lafontaine connaissait son père, dont il avait été l'avocat. Il fut heureux de trouver en son fils un cicerone très obligeant, en même temps que très renseigné. Le jeune Bourassa ne pouvait manquer de profiter de ses contacts pour se renseigner sur les choses de son pays. Un jour, il se risqua à demander à l'ancien ministre: *Votre retraite a-t-elle créé un mouvement considérable? C'est alors que Lafontaine lui fit la réponse désenchantée qu'il n'avait jamais oubliée: En fait de mouvement, je n'ai vu que celui des amis qui s'avançaient pour prendre ma place.*

Le mot même, s'il avait eu en ce sens la moindre tendance, n'était pas de nature à orienter vers la politique le jeune Bourassa.

Ceux qui l'ont connu ont eu le sentiment très net que cet homme si calme, si constamment courtois, qui paraissait incapable de la moindre violence, même verbale, qui avait l'horreur de toutes les bagarres, ne put jamais avoir le moindre goût pour les querelles politiques. *Je n'aime pas les couleurs vives ni en peinture, ni en politique,* disait-il un jour.

Le fait est qu'à son retour au pays, après une absence qui n'avait fait qu'aviver l'ardeur de son patriotisme, il ne se soucia à peu près que d'art et de littérature. Il fut l'un des fondateurs et des chroniqueurs réguliers de la *Revue canadienne*. Il y commentait, dans la manière calme qui ne pouvait être que la sienne les événements courants.

C'est dans cette revue qu'il publia un roman dont on a gardé le souvenir, *Jacques et Marie*, dont il dut livrer les sections, aussitôt que rédigées, pour satisfaire aux exigences des typographes.

C'est cette oeuvre, comme l'ardente sympathie qu'il manifesta toujours aux Acadiens, qui a fait croire à certains qu'il appartenait, suivant le mot historique de Philippe Landry, à cette noble race. Cette opinion ne correspond point à l'exacte vérité, mais Napoléon Bourassa avait grandi et vécu une partie de sa jeunesse dans un foyer particulièrement acadien, sa mère, devenue veuve, ayant épousé dans la paroisse de l'Acadie, un Acadien du nom de Brault, que l'on a souvent qualifié de père adoptif du jeune orphelin.

Il est probable que c'est à sa vie dans ce milieu qu'il faut chercher l'origine première des sentiments qui l'amènèrent à écrire *Jacques et Marie* et qui, lors du congrès canadien-français de Québec, où figurait en 1880 la première délégation officielle acadienne le firent se joindre à son groupe. Il s'y sentait moralement, si non politiquement, chez lui.

L'oeuvre maîtresse de Napoléon Bourassa c'est, naturellement, celle qui relève de la peinture et de l'architecture.

La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, de Montréal, porte le témoignage de cette double activité. Il a honoré de son travail et de son talent d'autres édifices, notamment la chapelle des Dominicains, de Saint-Hyacinthe, celle de l'ancien Nazareth, l'église de Sainte-Anne, de Fall River et celle de Montebello.

Son oeuvre proprement artistique (on lui doit, à part de nombreux portraits et paysages, un buste de Louis-Joseph Papineau) n'absorbait pas toute son activité. Il ne dit jamais complètement adieu à la littérature et n'hésitait pas à l'occasion, à faire des causeries publiques. Nous imaginons que l'oeuvre où il mit le plus de son coeur est son livre sur *Nos grand'mères* qui date de 1887. Il avait alors soixante ans et pouvait, comme le fit précédemment Philippe Aubert de Gaspé, évoquer de très anciennes images.

L'école qui portera désormais son nom perpétuera la mémoire d'un artiste de talent, d'un ardent patriote et d'un gentilhomme de noble allure.

Ajoutons qu'aucun de ceux qui l'ont connu ne pourra oublier la figure de ce vieillard à la blanche chevelure que les années avait si peu affecté.

Omer HEROUX

Exposition d'oeuvres de Napoléon Bourassa

A l'occasion du 100e anniversaire de naissance de Henri Bourassa, la Galerie Port-Royal tient ces jours-ci une exposition des oeuvres de Napoléon Bourassa, le père du fondateur du Devoir. Cet artiste canadien, qui fut à la fois peintre, architecte et sculpteur, est malheureusement trop peu connu; sa seule oeuvre accessible au grand public est la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine, dont la décoration présente un historique du dogme de l'Immaculée-Conception.

Un catalogue, publié à l'occasion de cette exposition par Mlle Anne Bourassa, sa petite-fille, comporte une biographie de l'artiste; une nomenclature de ses oeuvres, y compris quelques ouvrages littéraires et des textes sur l'art; un extrait de son testament olographe, ainsi que d'excellentes reproductions de la plupart des peintures et dessins exposés.

Henri Bourassa, qui pouvait disposer à son gré des oeuvres de son père, voulait éviter que cette collection fût dispersée, et en avait fait don à la province de Québec; il espérait en retour une exposition de ces oeuvres et la publication d'une biographie de l'artiste afin de le faire connaître. Ces desirs ne furent jamais réalisés, et on a profité du centenaire de Henri Bou-

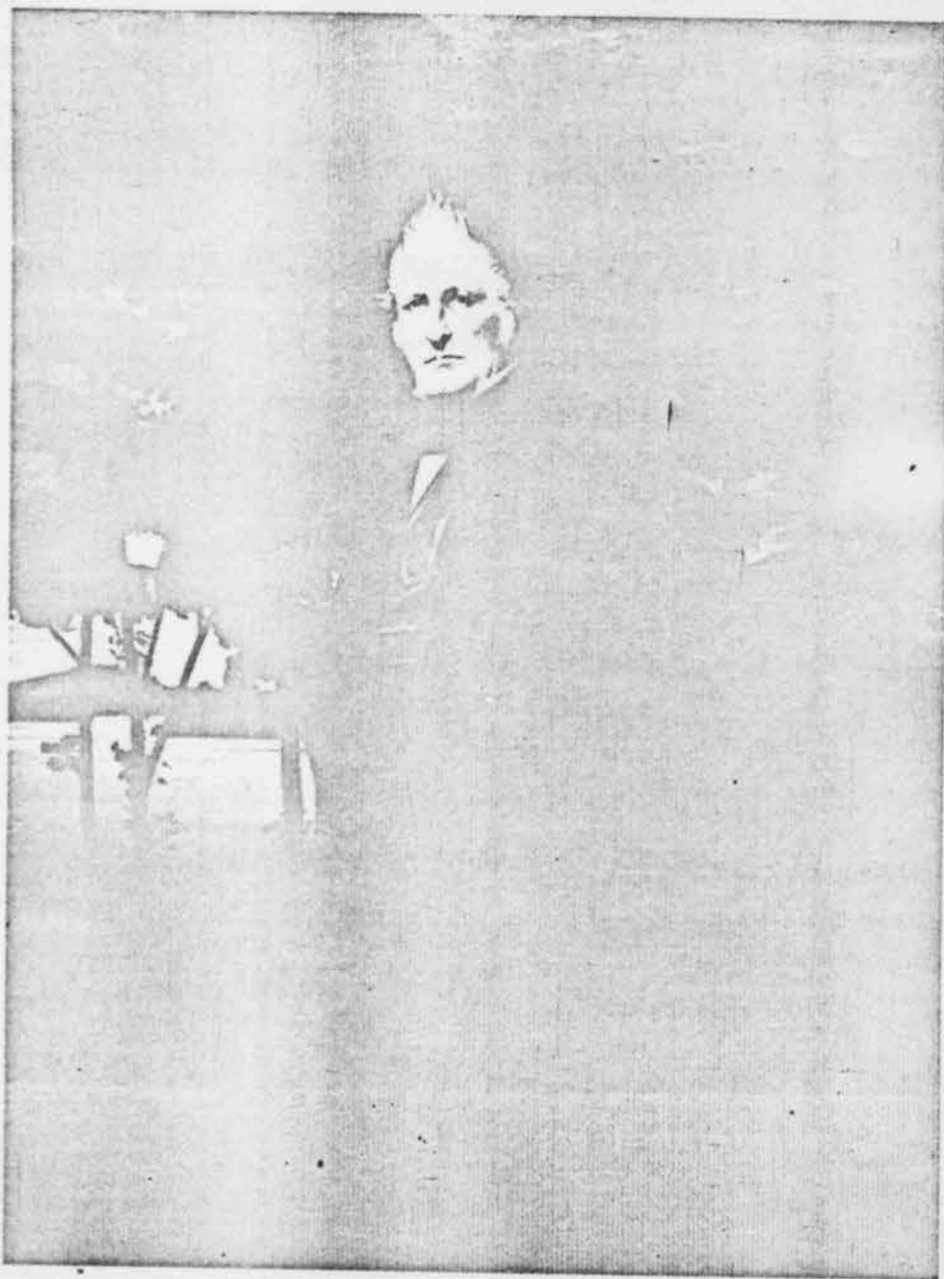


Napoléon Bourassa

rasa pour réaliser son souhait d'une exposition consacrée à Napoléon Bourassa.

Ainsi que le dit M. Charles Maillard, dans la préface de l'ouvrage de Mlle Bourassa, qui conservera le souvenir de cette exposition, Napoléon Bourassa "était particulièrement doué pour le portrait; sa carrière de portraitiste eût suffi à établir sa réputation." Plusieurs de ces portraits font partie de l'exposition à la Galerie Port-Royal qui dure jusqu'au 12 novembre.

Napoléon Bourassa *Suite*



Louis-Joseph Papineau
(son beau-père).
Huile. 1858. 60" x
39 1/4". Collection
Musée du Québec.

le centième anniversaire de sa naissance. Ils ont été très intéressés par les oeuvres de Napoléon Bourassa que ses petites-filles conservaient précieusement en héritage. Ils ont suscité une exposition à la Galerie Port-Royal de Montréal, il y a quelques mois; elle comprenait des oeuvres venant de la collection familiale, du Musée du Québec et d'autres familles apparentées. Immédiatement après, l'exposition — agrandie par les soins du conservateur Jean Soucy, — a été présentée au Musée du Québec. A cette occasion, Anne Bourassa écrit et publia un livre sur la vie et l'oeuvre de son grand-père.

Napoléon Bourassa est né à Lacadie en 1827 et mourut à Montréal en 1916. Sa vocation artistique se révéla très tôt et il fit deux voyages en Europe, notamment en Italie et en France. Encouragé également par son beau-père, il se consacra tout entier à son art qui, pour lui, comportait trois

préoccupations: l'architecture, la sculpture et la peinture. En architecture, il créa entre autres la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal; en sculpture, il eut notamment comme disciple Philippe Hébert; et en peinture, il fut un maître du portrait et de la fresque.

Anne Bourassa conserve une imposante correspondance inédite de son grand-père Napoléon, ainsi que plusieurs manuscrits de ses conférences sur l'art. D'ailleurs son oeuvre littéraire fait actuellement l'objet d'une thèse par Roger Le Moine, professeur à l'université d'Ottawa. Napoléon Bourassa écrivit un roman acadien en 1865, *Jacques et Marie*, publié en feuilleton dans la *Revue canadienne*; en 1887 et en 1889, il réunit en deux volumes, intitulés *Mélanges littéraires*, ses conférences et souvenirs. Par contre, sa fille Adine publia en 1929 une partie de sa correspondance sous le titre *Lettres d'un artiste canadien*.

C'est par le portrait, très en vogue à cette époque, que Napoléon Bourassa convainquit ses parents de sa vocation. Pour le prouver, il ne trouva rien de mieux que d'exécuter en 1851 ceux de son père François et de sa mère, née Geneviève Patenaude. Il conçut également, sept ans plus tard, le portrait en pied de Louis-Joseph Papineau avec, comme fond, le paysage de Montebello; sans compter plusieurs autres portraits de famille, en particulier ceux de ses enfants. Il consacra sa vie au développement des arts plastiques au Canada français.

"C'est ainsi qu'au lieu d'être avocat comme le voulait d'abord son père, Napoléon Bourassa devint artiste. Toute sa vie, il contribua au développement des arts au Canada français. Je me souviens bien de lui, conclut Anne Bourassa, et j'ai même conservé le violoncelle dont il jouait en son atelier de Montréal, rue Sainte-Julie, au début du siècle."

Jacques de Roussan
Perspectives

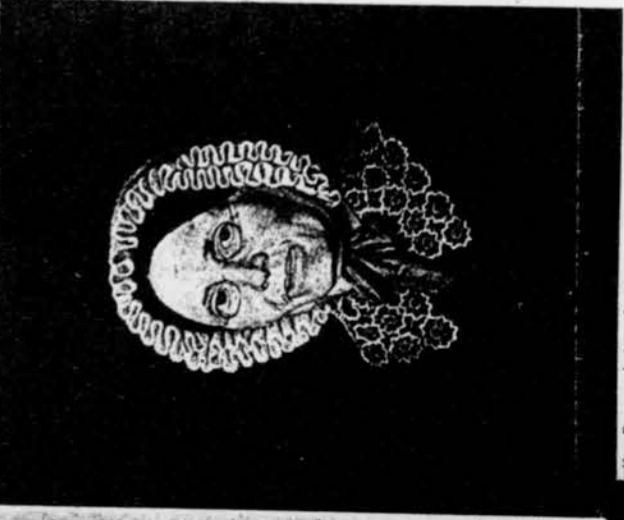
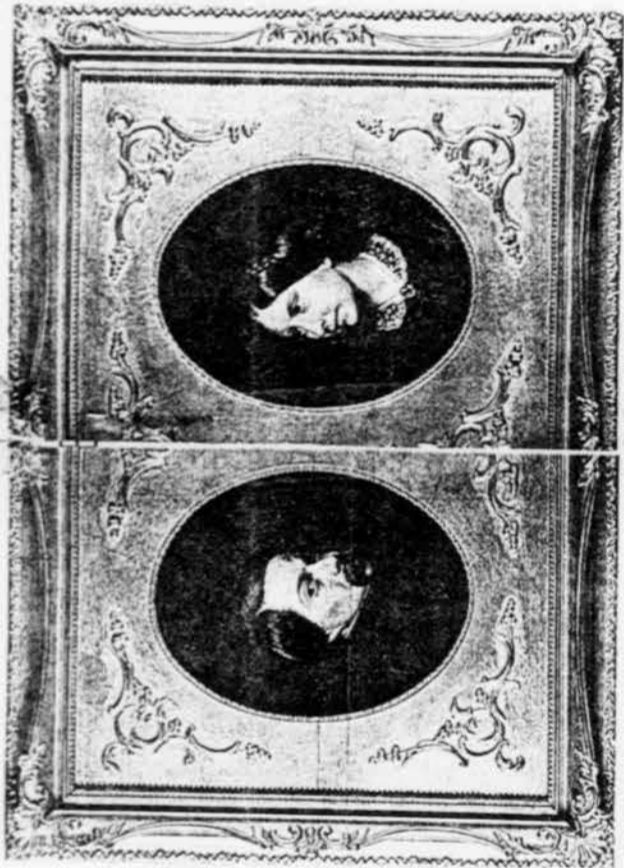
**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

Les portraits de famille de Napoléon Bourassa

"QUAND MON PÈRE, Henri Bourassa, fit don au Musée de la Province, en 1947, d'une centaine de toiles et esquisses diverses de Napoléon Bourassa, mon grand-père, il était bien entendu qu'on en ferait une exposition à la Bibliothèque Saint-Joseph, à Montréal."

« Anne Bourassa a le culte du passé. Il y avait longtemps qu'elle désirait sortir de l'oubli l'œuvre de ce grand-père qui avait été si actif dans son manoir de Montebello, lors duquel il avait traité les affaires publiques.

« L'exposition projetée n'eut pas lieu. En 1966, Napoléon Bourassa fut de la réalisation au Musée de Québec d'un projet intitulé "Napoléon Bourassa, un grand-père de la culture". À l'été de même en 1966, à la suite de la mort de son oncle, Lucien Magnan et Marie-Louise Doyé, Montebello fut vendu à Lucien Magnan et Marie-Louise Doyé. Napoléon Bourassa, son neveu, vint leur offrir de leur offrir, à titre de souvenir, une œuvre de son oncle et une œuvre de sa tante. C'est ainsi que furent réalisés les portraits de page 10.



François Bourassa (son père).
Huile, 1851. 23 1/16" x 19 1/4".
Collection Musée du Québec.

Françoise Patenaude (sa mère).
Huile, 1851. 23 1/16" x 19 1/4".
Collection Musée du Québec.

*Napoléon Bourassa (autoportrait)
et Azélie Papineau (son épouse).*
Huile. 1858. 9" x 7¼".
Collection Famille Bourassa.

Photos Denis Plain
Perspectives



*Henri Bourassa et sa soeur Adine
(enfants). Huile. Vers 1880. 18" x 15".*
Collection Famille Bourassa.

*Augustine Bourassa (sa
fille). Pastel. Vers 1868.*
18" x 16". Collection
Famille Bourassa.

5 avril 1969 - 9



Napoléon Bourassa, 1827-1916 :
soixantième anniversaire est un livret
d'exposition préparé à l'occasion de
l'exposition du même nom présen-
tée par les Archives publiques du
Canada. Son auteur, Raymond Vézina,
nous introduit à l'artiste Napoléon
Bourassa, architecte, peintre de dé-
coration murale, portraitiste, peintre
d'histoire, sculpteur.

**BILAN D'UNE EXPOSITION :
NAPOLÉON BOURASSA
1827-1916**

En mai 1976, Jean-Pierre Bellanger du C.R.D.O. présentait un mémoire de 118 pages où il affirme, preuves à l'appui, que « l'Outaouais souffre d'une carence sur le plan des services et des équipements culturels »¹ qui ne dépassent pas le « niveau des arts traditionnels »². Il est vrai que la région est pauvre en œuvres d'art. En effet, peu d'artistes y ont vécu, à part Jean Dallaire (1916-1965) et Napoléon Bourassa (1827-1916), qui est sans conteste la plus riche figure de la région sur le plan artistique.

Napoléon Bourassa a fréquenté la région pendant plus de cinquante ans. Il y est resté présent au XX^e siècle par de nombreux monuments. La récente exposition tenue aux Archives publiques du Canada montre tout l'intérêt de sa production artistique pour la population actuelle.

Napoléon Bourassa et l'Outaouais du XIX^e siècle

Après environ cinq ans d'études en art dont trois ans et demi en Europe, Napoléon Bourassa revint au pays avec l'intention de consacrer sa vie à l'art. Les commandes étant lentes à venir, il vécut à Bytown en 1856 et 1857 afin de peindre une galerie de portraits pour les pères oblates. Il n'est pas exagéré de dire que vint d'Ottawa la première commande importante de cette carrière artistique longue de soixante-huit ans. Au cours des mêmes années, son frère Médard l'amena à Montebello, au manoir de Louis-Joseph Papineau. Il y rencontra la fille du seigneur, Azélie, qui s'éprit de lui. Nous connaissons la réaction de Napoléon

1. Jean-Pierre Bellanger. *Les affaires culturelles dans l'Outaouais*. Hull, C.R.D.O., 1976, p. 66.
2. *Ibid.*, p. 65.



Julie Bruneau Papineau, épouse de Louis-Joseph Papineau. [Photographie, gracieuseté du musée du Québec]

Bourassa par une lettre à son maître Théophile Hamel :

La pauvre enfant s'était prise d'amour pour moi; elle a fait une maladie très grave, mais comme elle est revenue en parfaite santé; mieux que jamais; que son père m'a toujours témoigné beau-



Mme Laflamme, peinture à l'huile de Napoléon Bourassa. [C 86167]

coup d'estime... et que j'ai pu apprécier la beauté du cœur et de l'esprit de la chère enfant; je me suis bien volontiers laissé prendre à ce sentiment; je lui donne pleinement le retour d'une passion qu'elle avait conçue avant moi.³

Célébré le 17 septembre 1857, ce mariage liait Napoléon Bourassa à Montebello. Dorénavant, il y reviendrait chaque été avec ses enfants qui en moins de onze ans atteindraient le nombre de cinq. Le manoir Papineau devint le lieu de prédilection de la famille pendant l'été. Louis-Joseph Papineau parut faire très bon accueil à la famille. « Monsieur Papineau n'est pas moins bien que mes vieux parents, et notre arrivée avec la petite bande ne contribue pas peu à le réjouir; il n'en voit jamais assez autour de lui »⁴. En 1867, Napoléon Bourassa dirigeait même une exploitation de bois dans la seigneurie. Après le décès de sa femme en mars 1869, il continua ses visites au manoir.

De 1884 à 1892, Napoléon Bourassa habita Montebello. Sa belle-sœur Ézilda s'était occupée des enfants après la mort d'Azélie, mais, considérant sa tâche terminée, elle voulut avoir sa maison à Montebello. Aussi l'artiste fit-il les plans et dirigea-t-il la construction d'une magnifique résidence encore très bien conservée à l'est du village. En 1886, son fils Henri vint rejoindre la famille à Montebello. Napoléon Bourassa pouvait ainsi s'occuper de la part de la seigneurie qui revenait à ses enfants. Il ouvrit la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix. Pendant ce temps, son activité artistique marquait la région de Montebello.

Napoléon Bourassa et l'Outaouais de nos jours

L'art de Napoléon Bourassa est aujourd'hui bien présent dans la région.

3. *Lettre de N. Bourassa à Th. Hamel*, Bytown, 28 juin 1857 (Archives nationales du Québec).
4. *Ibid.*, Montebello, 24 juillet 1864 (Archives nationales du Québec).

**L'Archiviste,
Novembre-Décembre 1976.**

En plus de la maison d'Ézilda réalisée en 1884, il construisit l'église paroissiale en 1894-1895. C'est un bel édifice en pierre du pays placé au milieu d'un jardin. Le transept à deux étages est assez étrange. L'édifice a malheureusement été dépouillé des décorations du chœur qui constituaient sa principale originalité. Les bancs de l'arrière-chœur ont fait place à des statues. À partir de 1889, l'artiste travailla au caveau familial qui domine encore les modestes monuments du cimetière paroissial.

Un autre édifice mérite d'être mentionné : la grainerie. Construit en 1855, ce modeste hangar était agrémenté de deux balcons extérieurs dont l'un a subsisté. De 1858 à 1871, Napoléon Bourassa l'utilisait comme atelier pendant ses séjours à Montebello. C'était en quelque sorte le « musée Bourassa » puisqu'il y avait réuni ses souvenirs de France et d'Italie. L'incendie de 1860 détruisit lettres et souvenirs. Les fresques de l'étage sont par contre très bien conservées. L'une des deux pièces et la porte les séparant sont couvertes de décorations des plus intéressantes pour l'étude de la technique du peintre et pour fins de comparaison avec ses grandes décorations murales à la chapelle de Nazareth et à Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal. Il est déplorable que ces œuvres de Napoléon Bourassa soient constamment menacées par les outils et les grands parasols entreposés dans cette pièce⁵. Le côté nord représente une allégorie de la peinture flanquée de deux grands médaillons et surmontée d'un grotesque et d'amours. Le côté sud groupe des motifs décoratifs et des inscriptions à propos de sa technique.

5. La suggestion n° 6 du rapport Bellanger cité plus haut propose « que l'Outaouais se dote d'un réseau de petits musées municipaux reflétant les entités particulières » (p. 118). La grainerie serait facile à aménager et manifesterait la présence d'un grand artiste. Et surtout, une telle décision sauverait ces œuvres importantes.



Vieille femme assise, dessin au lavis de Napoléon Bourassa. [Photographie, gracieuseté du musée du Québec]

Signature de Napoléon Bourassa. [C 86474]

À Ottawa, les archives de l'Institut canadien-français⁶ et les Archives publiques du Canada préservent des documents essentiels pour l'étude de Napoléon Bourassa. Mentionnons, aux Archives publiques, des dessins originaux, deux albums d'esquisses d'architecture, un album de dessins, six carnets de notes, des photographies et des entrevues sur cassettes de personnes qui ont connu Napoléon Bourassa. Ce matériel est actuellement la documentation la plus riche pour l'étude de l'art de Napoléon Bourassa⁷.

Célébration du 60^e anniversaire de la mort de Napoléon Bourassa

Conscients de la valeur des œuvres de Napoléon Bourassa, les Archives publiques du Canada ont voulu donner à la population canadienne l'occasion de voir et d'étudier ses œuvres. Une exposition a donc été préparée avec un catalogue bilingue. Simultanément, les éditions Élysée publiaient un volume sur Bourassa⁸.

Quand on cherche à évaluer l'impact de ces événements sur la population de l'Outaouais et de la région de la capitale nationale, on constate en premier lieu que plusieurs journaux ont consacré des articles à l'exposition ou au volume :

Robert Smyth, *Forgotten heritage. Archives show throws light on neglected artist*, dans *The Citizen*, 13 septembre (tirage : 100 000).

Pearl Oxorm, *Critics taking new look at neglected artist*, dans *Ottawa Journal*, 15 septembre (tirage : 87 000).

Jacques Lamarche, *Je ne mourrai pas tout entier*, dans *La Petite Nation*, 23 septembre (tirage : 3 500).

6. Lettre de Napoléon Bourassa, 1^{er} février 1874, dans : Benjamin Sulte. *Album d'autographes d'auteurs canadiens-français*. Institut canadien-français d'Ottawa, 1877.

7. Mentionnons en outre la collection du Musée du Québec, les plans d'architecture conservés aux archives de l'université Laval, les documents à Saint-Hyacinthe et à Fall River au Massachusetts.

8. Raymond Vézina. *Napoléon Bourassa (1827-1916). Introduction à l'étude de son art*. Montréal, Éditions Élysée, 1976. 262 pages. Collection *L'Art au Canada*.



Joseph Cohen (des éditions Élysée), Bernard Weilbrenner (archiviste fédéral adjoint) et Raymond Vézina (chef de la Section des peintures, dessins et estampes). [C 88697]

Monique Duval, *Le peintre Napoléon Bourassa, jugé sévèrement, doit être réévalué en présence de ses œuvres*, dans *Le Soleil*, 4 octobre (tirage : 134 173).

Paul Gay, *Une victime de son temps, le peintre Napoléon Bourassa*, dans *Le Droit*, 16 octobre (tirage : 44 149).

Enfin, l'exposition permet à divers spécialistes de venir examiner les œuvres de Bourassa et d'en discuter. Le livre des commentaires a pour sa part livré des témoignages intéressants.

À Radio-Canada, l'émission *Les Matineux* a fait mention de Napoléon Bourassa et s'est même servi de son œuvre pour la question-concours pendant tout un avant-midi. *Carnet arts et lettres* a présenté une entrevue de Renée Beaudoin avec le soussigné. Le poste de télévision CFVO a consacré deux émissions de vingt-huit minutes à Napoléon Bourassa. En effet, *Outaouais aujourd'hui* a présenté l'auteur, puis Anne Bourassa, petite-fille de l'artiste. M^{me} Enid Pottinger de Skyline Cablevision a consacré cinq minutes de son émission *The Scene* à l'exposition et au livre. Au même poste, Richard Bégin a parlé de Napoléon Bourassa à l'émission consacrée aux Archives publiques, le 20 octobre.



Anne Bourassa. [C 88698]

sants, mais son plus grand mérite est d'avoir permis de découvrir une autre personne qui ait connu Napoléon Bourassa. Il s'agit de J.-C.-D. Châtelain d'Ottawa qui sera d'ailleurs interviewé dès que possible et qui a écrit :

M. Bourassa et moi-même avons été pensionnaires en même temps au Mont-Joseph à Ottawa. Je l'ai connu pendant cinq ans quoique jeune. J'ai gardé de bons souvenirs de lui. Cette exposition de son œuvre me surprend beaucoup.

Les archivistes, comme les spécialistes des musées il y a quelques années, se rendent compte que leur présence est nécessaire au sein de la population qui leur fournit documents et fonds. L'époque est révolue où les archivistes avaient bonne conscience s'ils assuraient avec compétence l'acquisition et la conservation des documents importants. Partout dans le monde, les archives nationales font un immense effort pour servir la population en lui redonnant les documents. Les archivistes se voient de plus en plus comme des intermédiaires entre la personne qui possède des documents et la population entière.

Il est étonnant de voir avec quelle avidité le public demande à voir les œuvres d'art qui montrent l'évolution de la tradition artistique canadienne et du pays lui-même. Les événements qui ont marqué le soixantième anniversaire de la mort de Napoléon Bourassa avaient pour but de répondre à ce besoin.



Un visiteur observant les œuvres de Bourassa. [C 88691]

L'Archiviste,
Novembre-Décembre 1976.